

Rapport annuel 2018





CRÉER L'AVENIR ENSEMBLE



La Ferme Réso inc.
Finaliste Prix établissement
et transfert de ferme
La Coop 2018-2019

COOPÉRATIVES AFFILIÉES

La Coop Agrilait
Saint-Guillaume

La Coop Agriscar
Trois-Pistoles

La Coop Agrivoix
La Malbaie

Agro Co-operative Assoc Ltd
Charlottetown
(Île-du-Prince-Édouard)

La Coop Alliance
Lac-Mégantic

**Antigonish Farm
& Garden Co-op**
Antigonish (Nouvelle-Écosse)

**Atlantic
Co-operative Country Stores**
Moncton (Nouveau-Brunswick)

La Coop Chambord
Chambord

**Citadelle, coopérative de
producteurs de sirop d'érable**
Plessisville

La Coop Comax
Saint-Hyacinthe

La Coop Covilac
Baie-du-Febvre

La Coop des deux rives
Normandin

**La Coop Dupuy et
Sainte-Jeanne d'Arc**
Dupuy

Groupe coopératif Dynaco
La Pocatière

Eastern Farmers Co-op Society
Mount Pearl (Terre-Neuve)

La Coop Fermes du Nord
Mont-Tremblant

Filière porcine coopérative
Montréal

La Coop Gracefield
Gracefield

**Magasin Co-op de
Havre-aux-Maisons**
Havre-aux-Maisons

Co-op Home & Farm Supply
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

**Kensington
Co-operative
Association Limited**
Kensington
(Île-du-Prince-Édouard)

La Coop La Patrie
La Patrie

**Société
coopérative de Lamèque Ltée**
Lamèque (Nouveau-Brunswick)

La Coop Matapédienne
Amqui

La Coop des Montérégiennes
Granby

Nutrinor coopérative
Saint-Bruno-Lac-Saint-Jean

La Coop Novago
Joliette

O'Leary Farmers Co-op Assn.
O'Leary (Île-du-Prince-Édouard)

La Coop Parisville
Parisville

Magasin CO-OP de Plessisville
Plessisville

La Coop Purdel
Rimouski

La Coop Rivière-du-Sud
Saint-François-de-Montmagny

**Scotian Gold
Co-operative Limited**
Coldbrook (Nouvelle-Écosse)

La Coop Seigneurie
Saint-Narcisse-de-Beaurivage

South Eastern Farmers Co-op
Moncton (Nouveau-Brunswick)

La Coop Squatec
Squatec

**La Coop
Saint-Adrien-d'Irlande**
Saint-Adrien-d'Irlande

**La Fromagerie
coopérative Saint-Albert inc.**
Saint-Albert (Ontario)

**Coopérative de
consommation de
Saint-Alexis**
Saint-Alexis-de-Matapédia

La Coop Saint-Côme-Linière
Saint-Côme-Linière

La Coop Sainte-Hélène
Sainte-Hélène-de-Bagot

La Coop Sainte-Justine
Sainte-Justine

La Coop Sainte-Marthe
Sainte-Marthe

**Magasin CO-OP de
Sainte-Perpétue**
Sainte-Perpétue-de-l'Islet

La Coop St-Fabien
Saint-Fabien

La Coop Saint-Hubert
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

**La Coopérative de
Saint-Louis Ltée**
Saint-Louis-de-Kent
(Nouveau-Brunswick)

La Coop Saint-Méthode
Adstock

La Coop Saint-Pamphile
Saint-Pamphile

La Coop Saint-Patrice
Saint-Patrice-de-Beaurivage

**Coopérative de
Saint-Quentin Itée**
Saint-Quentin
(Nouveau-Brunswick)

La Coop Saint-Ubalde
Saint-Ubalde

**Magasin CO-OP
de Saint-Victor**
Saint-Victor

**Sussex & Studholm
Agricultural Society No. 21**
Sussex (Nouveau-Brunswick)

La Coop Unicoop
Sainte-Marie

La Coop Unifrontières
Napierville

VIVACO groupe coopératif
Victoriaville

MEMBRES AUXILIAIRES

**Coop de services
agricole Le Partage**
Lotbinière

**Coopérative des producteurs
de pommes de terre
de Péribonka-
Ste-Marguerite-Marie**
Péribonka

**Coopérative d'utilisation
de machinerie agricole
des Basses-Laurentides**
Mirabel

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de la Matapédia
Saint-Léon-le-Grand

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de la Rivière du Bic
Rimouski (Le Bic)

Coopérative d'utilisation machinerie agricole de La Rocaille
Sainte-Hélène-de-Kamouraska

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Laurierville
Laurierville

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Érable
Plessisville

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Or Blanc
Saint-Georges-de-Windsor

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Saint-Fabien
Saint-Fabien

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de St-Cyprien
Saint-Cyprien

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Ste-Croix
Saint-Édouard-de-Lotbinière

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de St-Jean-de-Dieu
Saint-Jean-de-Dieu

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Weedon
Weedon

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole des Rivières
Sainte-Anne-de-la-Pérade

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole du Coteau
Isle-Verte

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole du Haut-Saint-Laurent
Saint-Anicet

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole du Saguenay
Saguenay

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Estrie-Mont
Saint-Joachim-de-Shefford

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole et forestière du Lac
Alma

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Franco-Agri
Sainte-Anne-de-Prescott (Ontario)

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Jeannoise
Saint-Gédéon

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole l'Achigan
L'Épiphanie

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Lamy
Saint-Hubert

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Les Ressources
Yamachiche

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Petite Montagne
Saint-Joseph-de-Beauce

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Porte de la Beauce
Saint-Isidore

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Tournesol
Sainte-Marie

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de Bellechasse
Saint-Gervais

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de La Durantaye
La Durantaye

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la Montagne du diable
Mont-Saint-Michel

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la Petite-Nation et de la Lièvre
Plaisance

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la région de Coaticook
Coaticook

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de Leclercville
Leclercville

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de Matane
Saint-Luc

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de St-Éloi
Saint-Éloi

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de St-Sylvère
Deschailions

Coopérative d'utilisation de matériel agricole des Aulnaies
Saint-Jean-Port-Joli

Coopérative d'utilisation de matériel agricole du Haut du Lac
Normandin

Coopérative d'utilisation de matériel agricole Duncan
Saint-Nazaire-d'Acton

Coopérative d'utilisation de matériel agricole Kamouraska-Ouest
Rivière-Ouelle

Coopérative d'utilisation de matériel agricole l'Oie Blanche
Saint-Pierre

LE PIED AU PRÉSENT, LE REGARD AU FUTUR

À l'écoute de ses membres et des consommateurs et consciente des enjeux du monde actuel, La Coop fédérée mobilise les ressources pour faire de demain un monde prospère, à la fois fière de ses racines et ouverte au progrès et à l'innovation.

NOTRE MISSION

Enracinée dans le milieu agricole et misant sur sa force collective, La Coop fédérée contribue à nourrir le monde.

NOTRE AMBITION

Forte d'un modèle coopératif rentable et agile, La Coop fédérée sera reconnue comme un chef de file des secteurs agricoles et agroalimentaires canadiens et du secteur de la vente au détail dans l'est du Canada.



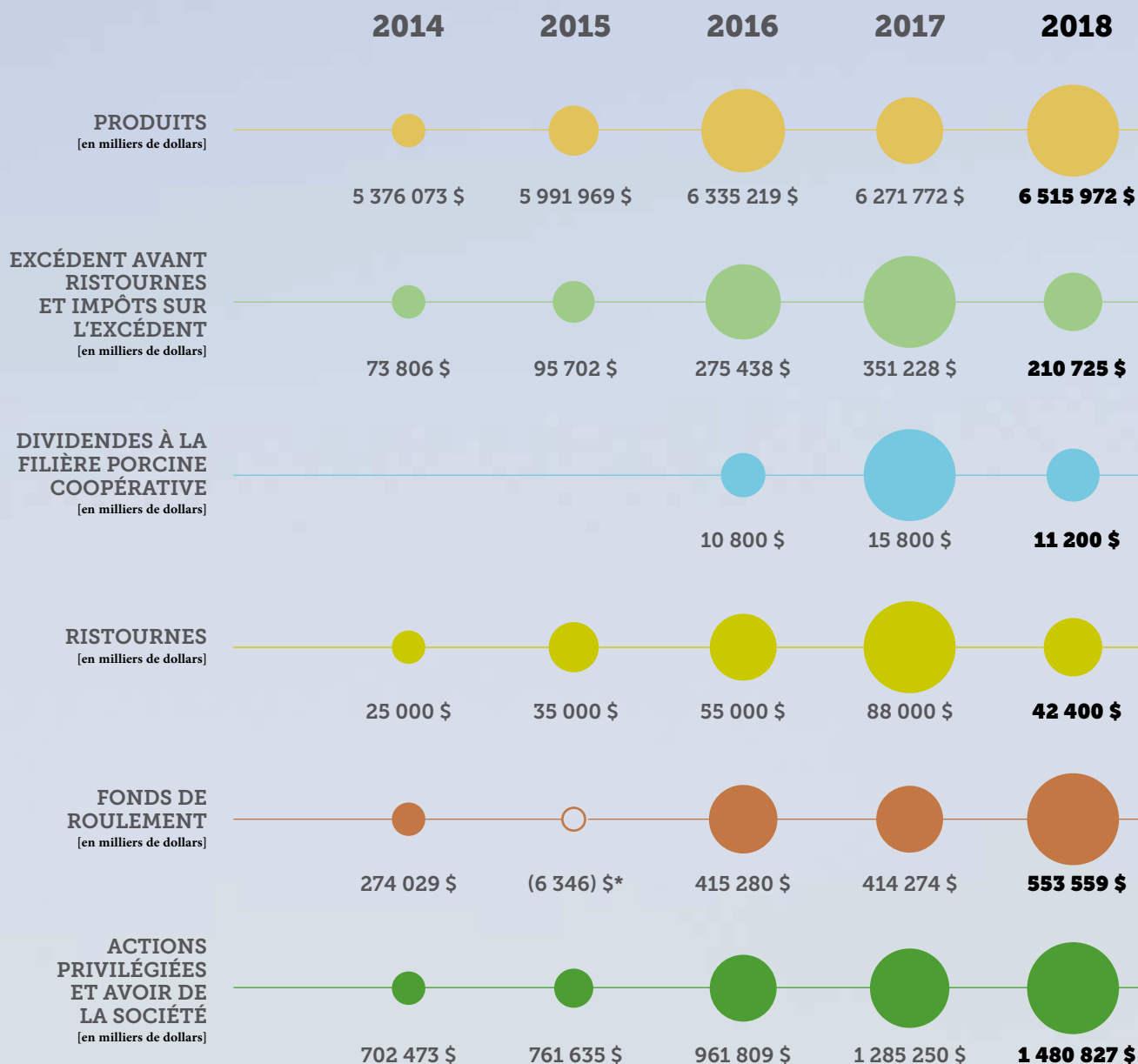
LE MONDE CHANGE, NOUS AUSSI

La Ferme LCM Quesnel inc.
Finaliste Prix établissement
et transfert de ferme
La Coop 2018-2019

TABLE DES MATIÈRES

01	Coopératives affiliées et membres auxiliaires
04	Faits saillants
06	Message du président
12	Rapport de gestion
20	Division agricole
24	Division viandes
30	Division détail
34	Situation financière
36	Risques et incertitudes
40	Bilan coopératif
46	Rapport de la direction
47	Rapport des auditeurs indépendants
48	Bilan consolidé
49	État des résultats consolidé
49	État de la réserve consolidé
50	État des flux de trésorerie consolidé
51	Notes afférentes aux états financiers consolidés
71	Rétrospective financière

FAITS SAILLANTS



* La facilité de crédit est considérée dans le calcul de ce ratio en 2015 afin de se conformer à la présentation adoptée dans les états financiers consolidés.



[en milliers de dollars]	2018	2017
Produits	6 515 972 \$	6 271 772 \$
Excédent d'exploitation	146 896	318 663
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	210 725	351 228
Ristournes	42 400	88 000
Excédent net	135 411	197 955
Débiteurs et stocks	1 344 541	1 155 468
Actif à court terme	1 445 230	1 223 755
Fonds de roulement	553 559	414 274
Immobilisations corporelles au coût	1 917 236	1 660 422
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	1 020 130	828 589
Actif total	3 261 469	2 666 990
Dette à long terme et obligations découlant des contrats de location-acquisition incluant la portion exigible à moins d'un an	642 414	374 076
Actions privilégiées et avoir de la Société	1 480 827	1 285 250
Nombre d'employés	14 020	13 150



A professional portrait of Ghislain Gervais, the President of the Canadian Olympic Committee. He is seated in a black chair, wearing a dark grey suit, a light blue shirt, and a blue patterned tie. His hands are clasped in front of him. A small logo is visible on his lapel. The background is dark and out of focus.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

GHISLAIN GERVAIS

Président

NOTRE MODÈLE D’AFFAIRES EST UN MODÈLE D’AVENIR, CITÉ EN EXEMPLE POUR SA RÉSILIENCE, SA LONGÉVITÉ, SA CAPACITÉ À CRÉER DE LA RICHESSE.

Le dernier exercice de La Coop fédérée aura été marqué par de grands chantiers. Des décisions d’investissements majeurs, sans précédent dans notre histoire, ont été prises. À l’aube de son centième anniversaire, une réflexion stratégique sur le modèle de « La Coop fédérée de demain » a été menée, et le projet de modernisation du modèle d’affaires du réseau de La Coop fédérée, appelé Vision 2020, s’est poursuivi et a franchi une étape importante avec la mise en place du premier partenariat agricole régional.

Les ventes consolidées de La Coop fédérée, qui ont totalisé 6,5 milliards de dollars en 2018, poursuivent leur hausse des dernières années. L’excédent avant ristournes et impôts a atteint 211 millions de dollars, une excellente performance dans le contexte d’incertitude et de volatilité des marchés occasionnés par la réouverture de l’ALENA et la guerre commerciale qui oppose les Chinois et les Américains.

Ces résultats sont en bonne partie attribuables aux activités de transformation et de commercialisation des viandes de porc et de volaille par Olymel, la Division viandes de La Coop fédérée. Les investissements qu’elle a réalisés au cours des dernières années, les relations bénéfiques qu’elle entretient avec ses partenariats d’affaires ainsi que la restructuration de ses activités de transformation porcine dans l’est du Canada, ont tous contribué à cette performance. Non seulement les résultats d’Olymel depuis les trois dernières années sont à leur plus haut niveau historique, mais ses activités sont moins sensibles aux risques liés à la volatilité de ce marché de commodités.

Olymel a réalisé des acquisitions majeures cette année, qui contribuent à sa croissance. Citons Aliments Triomphe, une entreprise très présente sur le marché québécois et reconnue notamment pour sa production d’une vaste gamme de charcuteries et de jambons de spécialité,

Message du président

Ghislain Gervais

et Pinty's Delicious Foods, une entreprise ontarienne d'abattage et de transformation de volailles, spécialisée dans les produits entièrement cuits.

Les autres divisions de La Coop fédérée ont aussi contribué à la bonne performance de 2018. La Division agricole a réalisé des acquisitions à l'extérieur du Québec en alimentation animale, en commercialisation des grains et en productions végétales, avec l'achat de Standard Nutrition, Maizex Seeds et des actifs de Cargill. Ces transactions s'inscrivent dans le plan de croissance de La Coop fédérée, qui vise à devenir un chef de file canadien dans le secteur agricole. La Division agricole étend ainsi ses activités dans les provinces de l'Ouest et en Ontario, tout en s'appuyant sur ses opérations existantes.

« Il faut poursuivre notre développement sur le marché sans perdre notre âme coopérative. »

D'autre part, des projets structurants de la Division agricole sont bien entamés et se poursuivent au Québec. Le projet de terminal portuaire de transbordement de grains dans le Port de Québec vise à fournir aux producteurs agricoles québécois et canadiens un accès au marché international d'exportation de grains. Le projet d'usine d'urée et de méthanol se poursuit à Bécancour.

De son côté, la Division détail (Groupe BMR) continue d'améliorer ses résultats financiers et opérationnels. Elle a notamment ouvert à Montréal un nouveau magasin, La Shop, basé sur un concept omnicanal novateur et unique, qui bonifie l'offre traditionnelle en quincaillerie. De plus, Groupe BMR a entrepris pour de bon le virage numérique, en réalisant ses premières ventes en ligne.

Ces investissements ont nécessité l'appui des institutions financières. Nous remercions nos partenaires financiers pour leur soutien et leur reconnaissance envers la qualité de la gestion de La Coop fédérée, tant dans leur investissement sous forme d'actions privilégiées, que dans la mise à niveau de notre facilité de crédit.

Au nom du conseil d'administration, je remercie MM. Gaétan Desroches, Réjean Nadeau, Sébastien Léveillé, Pascal Houle et leurs équipes respectives pour leur détermination et leurs efforts constants afin de mener à bien ces nombreux chantiers. Je remercie également les 14 020 employés qui composent la grande famille de La Coop fédérée et constituent la principale force de l'organisation.

La Coop fédérée de demain

Le conseil d'administration a entrepris, au cours de la dernière année, un exercice de réflexion stratégique afin de définir le modèle de « La Coop fédérée de demain ». La planification a porté sur de grandes orientations, telles que la stratégie de croissance, la gouvernance, le modèle financier, les ristournes, les talents et l'image de marque.

Cette réflexion a été guidée par des enjeux majeurs à relever. La consolidation rapide de l'industrie agro-alimentaire entraîne une compétitivité accrue sur les marchés, mais génère aussi des occasions de croissance. Avec les acquisitions des dernières années, la dilution du chiffre d'affaires réalisé avec les membres représente un véritable défi pour le maintien de l'identité coopérative de La Coop fédérée. Il faut réussir à poursuivre notre développement sur le marché sans perdre notre âme coopérative.

On le sait, la croissance du réseau des coopératives agricoles est incontournable. Nous n'évoluons pas en vase clos. Il est nécessaire de se positionner solidement dans tous nos secteurs d'affaires. Il en va de notre crédibilité et de notre pertinence. Nous devons nous donner les moyens de nos ambitions, par l'atteinte de masses critiques, en allongeant les chaînes de valeur et en améliorant constamment nos méthodes de travail. Ceci, afin de faire du réseau La Coop un acteur incontournable, capable d'intervenir dans le marché au profit de ses sociétaires.

Cette croissance ne doit cependant pas se faire à tout prix. Un élément qui ressort clairement de l'exercice de réflexion stratégique est l'importance critique d'une saine gouvernance. Les actions qui découleront de la planification visent à maintenir la vie démocratique propre au modèle coopératif et à s'assurer que le contrôle de La Coop fédérée reste entre les mains des producteurs agricoles du Québec. Il importe d'envisager

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Ghislain Gervais
Président
Membre du comité exécutif



Muriel Dubois, ASC
1^{re} vice-présidente
Membre du comité exécutif



Mathieu Couture
2^e vice-président
Membre du comité exécutif



Richard Ferland
Membre du comité exécutif



Marc-André Roy
Membre du comité exécutif
Membre du comité d'audit



Normand Marcil
Président du comité d'audit



Benoît Massicotte



Cathy Fraser
Membre du comité d'audit



François Drainville



Jean-François Pelletier
Membre du comité d'audit



Adrien Pitre



Patrick Soucy
Membre du comité d'audit



Réjean Vermette



David Mercier



Robert Dutton
Administrateur invité
Membre du comité d'audit

Message du président

Ghislain Gervais

« La contribution de La Coop fédérée au dynamisme de l'économie canadienne est très enviable. »

la mise en place de nouvelles sections de membres sociétaires, dans des secteurs ciblés afin que notre modèle coopératif évolue en fonction de notre expansion géographique et sectorielle.

Toujours dans un esprit de saine gouvernance, la répartition des ristournes doit être basée sur des principes d'objectivité, de transparence et d'équité. Cette répartition doit atteindre un juste équilibre entre ses diverses composantes. On doit à la fois valoriser les secteurs favorisant la rentabilité, le soutien des secteurs porteurs à terme et l'historique des bâtisseurs de La Coop fédérée, tout en favorisant l'attraction et la fidélisation de nouveaux membres.

Un autre défi lié à la croissance est de s'assurer que La Coop fédérée soit un employeur de choix, afin d'attirer et retenir des employés de qualité. Cet enjeu est d'autant plus important en situation de pénurie de main-d'œuvre et de la relève. La planification de la relève stratégique représente donc un élément clé de « La Coop fédérée de demain ». Il faut notamment s'assurer, dans un contexte de mouvance accrue de la main-d'œuvre, de maintenir les valeurs de l'organisation et sa culture coopérative auprès de tous les employés.

« La Coop fédérée de demain » nous amène aussi à poursuivre notre démarche de repositionnement sur notre identité. Le but est de déployer une marque d'influence citoyenne et de son temps, comme elle l'a été lors de sa création et à travers les transformations sociales et régionales du Québec.

Vision 2020

Le contexte de consolidation interpelle notre réseau et guide nos actions dans le projet Vision 2020. Faut-il le rappeler, la consolidation des coopératives agricoles ne date pas d'hier. Elle s'opère depuis les années 1950. À l'époque, le réseau La Coop comptait près de 565 coopératives membres de La Coop fédérée. À l'horizon 2020, les producteurs agricoles membres seront majoritairement représentés par moins de 10 grandes coopératives.

Nos prédécesseurs avaient vu juste en se dotant d'un vaste réseau d'entreprises pour se donner des services, s'entraider et partager. Ils ne se doutaient probablement pas que leurs efforts allaient traverser les décennies jusqu'au 21^e siècle. Nous avons beaucoup reçu de celles et ceux qui nous ont précédés. Nous devons faire comme eux et donner à celles et ceux qui nous suivront.

Pour cela, il faut continuer à bâtir un réseau solide, prospère, agile et résilient. C'est l'objectif du projet Vision 2020, avec la consolidation orchestrée des coopératives agricoles et en établissant des partenariats agricoles régionaux entre les coopératives consolidées et La Coop fédérée.

Notre projet Vision 2020 a franchi une étape importante, cette année, avec la mise en place du premier partenariat régional entre VIVACO groupe coopératif et La Coop fédérée. De plus, les travaux se poursuivent, dont deux autres projets de partenariats avec les coopératives Avantis et Unifrontières.

Le projet Vision 2020, nous le réalisons ensemble pour la pérennité de notre réseau, pour une offre de services moderne et, ultimement, pour la prospérité des familles agricoles québécoises.

Préoccupations des producteurs agricoles

Cette année a aussi été marquée par l'incertitude pour les producteurs agricoles, notamment sur le plan des partenariats commerciaux. Sous la pression des États-Unis, l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (l'ACEUM) a été conclu. La gestion de l'offre, nous le savions tous, était dans le collimateur. Notre gouvernement a consenti aux États-Unis de nouvelles concessions dans notre système de production du lait, des œufs et de la volaille.

La Coop fédérée a fait part de sa déception. Même si elle reconnaît qu'il est important pour le Canada de tisser des liens commerciaux solides avec ses partenaires d'Amérique du Nord et que la libéralisation des échanges favorise généralement la croissance économique, elle aurait souhaité que l'on conclue l'ACEUM en protégeant intégralement la gestion de l'offre, un système qui continue de démontrer son efficacité et sa pertinence.

Il faut tout de même se réjouir d'un aspect positif de cette entente. Nous avons confiance qu'elle contribuera au maintien et à l'augmentation de nos exportations de viandes porcines et autres denrées agricoles vers les États-Unis. L'exportation est un pilier important de notre stratégie de croissance globale. En ce sens, la récente entrée en vigueur de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) pour les six pays l'ayant ratifié, dont le Canada, nous donnera un accès préférentiel aux importants marchés asiatiques.



La Coop fédérée est consciente que l'année a été difficile pour les producteurs de porcs, tant au Québec que dans le reste du Canada. À cet égard, la Filière porcine coopérative se veut également un outil structurant pour soutenir les producteurs durant les cycles plus difficiles. Les retombées à la ferme de la Filière sont concrètes.

Depuis sa mise en place en 2012, les membres de la Filière porcine ont reçu plusieurs millions de dollars en ristournes et dividendes. Un programme de soutien financier a été mis en place pour appuyer les producteurs dans la conversion de leurs bâtiments afin de respecter les nouvelles normes de bien-être animal.

Les maternités des Fermes boréales offrent des porcelets de qualité qui génèrent d'excellents résultats technico-économiques. Plusieurs producteurs ont signifié leur intérêt à y participer, et une deuxième phase d'expansion est prévue. Non seulement la Filière soutient ses membres, elle permet en plus de commercialiser une viande de qualité, reconnue et recherchée par les marchés à haute valeur ajoutée.

La Coop fédérée salue aussi l'adoption de la Politique bioalimentaire 2018-2025, une politique rassembleuse. La Coop fédérée est tout à fait en accord avec son double objectif : mieux répondre aux attentes des consommateurs tout en soutenant mieux les entreprises et les organismes œuvrant dans ce secteur. Au cours de la prochaine année, La Coop fédérée suivra attentivement sa mise en œuvre et collaborera avec les instances concernées.

Regard sur l'avenir

L'avenir est porteur. La demande en produits agricoles augmente sans cesse, en raison de la hausse démographique et des gains de revenus dans le monde. Et La Coop fédérée est très bien positionnée ici, au Canada,

de même que dans les marchés d'exportation les plus intéressants, notamment ceux d'Asie.

Dans ce contexte, la contribution de La Coop fédérée au dynamisme de l'économie canadienne ne peut que croître. Et sa contribution actuelle est déjà très enviable. Les retombées directes, indirectes et induites de La Coop fédérée contribuent pour près de 4 milliards de dollars au PIB du Canada et génèrent plus de 35 000 emplois à temps plein. Ses activités procurent aux gouvernements fédéral et provinciaux des revenus fiscaux de l'ordre d'un milliard de dollars par année. Voilà quelques chiffres dont nos prédécesseurs, en ayant eu l'idée de bâtir un vaste réseau coopératif, peuvent être fiers.

En conclusion, je remercie mes collègues du conseil d'administration pour leur vision, leur dynamisme et la confiance qu'ils m'accordent. Je remercie aussi l'ensemble des administrateurs et administratrices du réseau La Coop. Grâce à votre engagement et votre détermination, nous sommes en mesure d'adapter notre modèle coopératif aux besoins de nos membres.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ghislain Gervais'.

Ghislain Gervais

A professional portrait of Gaétan Desroches, a middle-aged man with short grey hair and glasses, wearing a dark blue suit, white shirt, and dark tie. He is standing with his arms crossed against a plain grey background. The text 'RAPPORT DE GESTION' is overlaid in large white letters at the bottom left.

RAPPORT DE GESTION

GAÉTAN DESROCHES, agr., MBA

Chef de la direction

LA COOP FÉDÉRÉE A DE NOUVEAU AMÉLIORÉ SA COMPÉTITIVITÉ, MAIS ELLE DOIT ENCORE RÉINVENTER SES FRONTIÈRES ET PRÉPARER SA PROCHAINE CROISSANCE.

La Coop fédérée, pour l'exercice clos le 27 octobre 2018, a affiché des ventes de 6,516 milliards de dollars et un excédent, avant ristournes et impôts, de 210,7 millions de dollars. En 2017, les ventes se sont chiffrées à 6,272 milliards de dollars, alors que l'excédent s'est élevé à 351,2 millions de dollars.

La Division viandes (Olymel s.e.c.) a connu une bonne année, mais ses résultats ont été en diminution par rapport à l'exercice 2016-2017, qui enregistrait une performance historique. Son excédent avant impôts attribuable aux membres se situe à 167,9 millions de dollars comparativement à 290,4 millions de dollars en 2017, soit une baisse de 122,5 millions de dollars. Les résultats sans précédent de 2017 s'expliquaient par un marché hautement favorable et qui avait continué de bénéficier de la forte demande du marché de la Chine. Par ailleurs, l'appréciation du taux de change canadien, au cours de l'exercice, a eu pour effet de réduire la marge viande de l'industrie. Les ventes de la Division viandes sont en hausse de 5,6 millions de dollars, compte tenu

principalement de la hausse des volumes et des prix de vente dans la volaille transformée. L'augmentation des ventes est également expliquée par la constatation des ventes réalisées lors de l'acquisition des actifs d'une entreprise spécialisée dans la mise en marché de produits de porcs transformés pour une période de quatre mois. Cette hausse a été atténuée par la diminution des prix de vente dans le porc frais.

En ce qui concerne la Division agricole, l'excédent avant impôts attribuable aux membres est de 33,4 millions de dollars, comparativement à 41,8 millions de dollars représentant une diminution de 8,4 millions de dollars. Les acquisitions d'entreprises réalisées au cours des derniers mois ont engendré une hausse des frais d'acquisition et d'intégration ainsi qu'une augmentation des frais financiers liée à l'utilisation accrue du capital. La performance des opérations courantes est en progression pour le Secteur des productions animales, particulièrement en alimentation animale, et pour le Secteur des productions végétales Est et Ouest. Les

ventes externes de la Division agricole sont en augmentation de 192,1 millions de dollars par rapport à l'année dernière et proviennent essentiellement des multiples acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2018, particulièrement dans les secteurs des productions animales et végétales. L'augmentation du chiffre d'affaires du Secteur des productions animales s'explique par la croissance et les gains de parts de marché dans le segment ruminant et laitier, et par la constatation des ventes d'une entreprise acquise active dans le secteur de la nutrition animale pour une période de six mois. De plus, l'accroissement des volumes des fertilisants vendus, particulièrement dans l'Ouest canadien, a contribué à l'augmentation des ventes dans les productions végétales. En ce qui concerne le Secteur des grains, la croissance du chiffre d'affaires est attribuable à la flambée des prix en début d'été.

**« À La Coop fédérée,
nous nous étions donné
collectivement des orientations
claires et les moyens nécessaires
à leur mise en œuvre.
Nous avons réussi. »**

Pour sa part, la Division détail a réalisé un excédent avant impôts, incluant les dépenses corporatives, de l'ordre de 1,3 million de dollars comparativement à un excédent de 1,1 million de dollars l'année dernière, représentant une variation de 0,2 million de dollars. L'accroissement des ventes de la division a généré une contribution supplémentaire qui tient compte des frais directs reliés à la croissance des ventes. La pénurie de main-d'œuvre généralisée dans le marché a occasionné des frais supplémentaires dans le secteur distribution et dans les frais de transport. L'enregistrement, en ce qui a trait aux chiffres consolidés, d'une perte sur disposition reliée à la cession intégrale des actifs d'une filiale, de 1,8 million de dollars, a été constaté cette année. Cet enregistrement a eu pour effet de dégager une perte de 513 mille dollars pour l'exercice pour les chiffres consolidés. Les ventes externes de BMR ont augmenté comparativement à l'année dernière, et ce, de 34,9 millions de dollars. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des ventes de matériaux expliquée par les efforts déployés pour

développer le marché ontarien, à l'augmentation des parts de marché dans le secteur du bois de dimension et à la hausse moyenne des prix des matériaux. Les magasins de détail ont connu pour leur part une augmentation des ventes tributaire de l'embauche de représentants commerciaux, des rénovations des magasins corporatifs et du développement du marché montréalais. Par ailleurs, il est important de mentionner qu'il y a eu une diminution des ventes provenant de la cessation des opérations de distribution de machines agricoles qui s'est conclue en mai 2018.

Les résultats du Secteur énergies sont présentés sous forme de quote-part des résultats par l'entremise de la détention d'une participation dans un partenariat détenue à 50 % par l'intermédiaire d'une filiale. La quote-part enregistrée pour l'exercice est de 10,1 millions de dollars comparativement à 5,6 millions de dollars en 2017. L'augmentation provient de la croissance du volume des ventes, de la réalisation des bénéfices pour un exercice complet d'une entreprise acquise l'année dernière, de l'ajout de nouveaux sites corporatifs et des synergies d'approvisionnement.

Le coût des ventes et les frais de vente et d'administration ont atteint 6,346 milliards de dollars, contre 5,935 milliards de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance des ventes, à une hausse du prix de certaines matières premières, à l'intégration des entreprises acquises au cours de l'exercice et des frais directs reliés à l'augmentation des ventes permettant de soutenir cette croissance.

Les frais financiers se sont élevés à 22,6 millions de dollars pour l'exercice 2018, alors qu'ils ont totalisé 17,8 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. La hausse des frais financiers résulte de l'augmentation de la dette moyenne combinée à la hausse des taux d'intérêt.

En tenant compte des résultats de ses divisions, La Coop fédérée affiche un excédent d'exploitation consolidé de 146,9 millions de dollars, alors qu'en 2017, il atteignait 318,7 millions de dollars.

En ce qui concerne les autres contributions, mentionnons le poste « quote-part des résultats des partenariats », soit des entreprises dans lesquelles la Société détient un contrôle conjoint. Cette quote-part a totalisé 47,2 millions de dollars, comparativement à 34,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. Elle

NOTRE COMITÉ DE DIRECTION



Gaétan Desroches, agr., MBA
Chef de la direction



Paul Noiseux
Chef des finances



Jean-François Harel, ASC
Secrétaire général,
développement durable,
affaires coopératives



Sébastien Léveillé, MBA
Vice-président exécutif
agricole



Pascal Houle
Vice-président exécutif
et chef de la direction BMR



Ben Marc Diendéré
Vice-président principal,
communications, affaires
publiques et image de marque



Josée Létourneau
Vice-présidente principale,
affaires juridiques



Isabelle Leclerc, MBA
Vice-présidente principale,
ressources humaines



Bernard Marquis
Vice-président principal,
projets stratégiques

Rapport de gestion

Gaétan Desroches, agr., MBA

a augmenté compte tenu du changement du modèle d'affaires d'attribution des résultats des partenariats de la Division agricole et de l'accroissement des résultats du Secteur énergies.

Au poste « quote-part des résultats des entités sous influence notable », soit des sociétés dans lesquelles nous détenons moins de 50 % des participations, la quote-part s'est élevée à une perte de 0,1 million de dollars, alors qu'en 2017, elle était à profit à 0,7 million de dollars. La diminution de la quote-part est attribuable au changement de méthode de présentation d'une société qui est comptabilisée à titre de filiale, depuis le début de l'exercice.

Le poste « résultats des autres placements », soit les revenus d'intérêts et de dividendes des autres placements, a totalisé 1,7 million de dollars comparativement à 2,1 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Le poste « gains nets (pertes nettes) à la cession et à la réévaluation d'actifs » totalise un gain de 9,6 millions de dollars en 2018, comparativement à une perte de 4,8 millions de dollars en 2017. Le gain provient essentiellement de la réévaluation de la valeur d'un placement qui était détenu au moment de l'acquisition de contrôle. En 2017, le montant de la perte provenait de la dépréciation d'actifs à long terme, soit la dépréciation d'une participation dans une entité sous influence

notable et la constatation de pertes sur disposition d'immobilisations corporelles.

Le poste « gain découlant d'indemnité d'assurance » totalise 5,5 millions de dollars en 2018. Le solde provient d'un recouvrement pour les installations de la Division viandes.

L'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent s'est élevé à 210,7 millions de dollars, comparativement à 351,2 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 27 octobre 2018, compte tenu des ristournes déclarées de 42,4 millions de dollars et des impôts sur l'excédent de 32,9 millions de dollars, l'excédent net est de 135,4 millions de dollars, alors que celui de l'exercice 2017 a été de 197,9 millions de dollars. L'excédent attribuable aux membres et versé à la réserve générale de la Société est de 115,6 millions de dollars et de 168,3 millions de dollars en 2017, alors que l'excédent attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est de 19,8 millions de dollars et 29,6 millions de dollars en 2017.

Il faut également noter qu'à la lumière des résultats de l'exercice 2017-2018, le conseil d'administration a statué, le 16 janvier 2019, de verser un dividende de 11,2 millions de dollars aux détenteurs des actions de la Filière porcine coopérative.



« Nous devons être fiers que nos réalisations et notre culture d'organisation rejaillissent dans nos communautés d'affaires et auprès du grand public. »

Société mère

Les dépenses nettes de la Société mère, y compris les résultats de la filiale immobilière, ont totalisé 27,4 millions de dollars, comparativement à 15,2 millions de dollars pour l'exercice précédent. La constatation de la charge actuarielle et le rendement défavorable sur l'actif actuariel expliquent la variation.

Ressources humaines

L'ensemble des équipes des ressources humaines du réseau a travaillé de façon concertée pour faire face aux enjeux de l'heure, avec une autre grande année de transformation et de modernisation teintée par les défis de recrutement de main-d'œuvre. Chaque division est dotée d'une équipe de ressources humaines forte et dédiée afin d'assurer une croissance harmonieuse et des pratiques novatrices.

Vision 2020

De grands travaux ont été effectués dans le cadre du projet Vision 2020 afin de faciliter l'opérationnalisation des modèles d'affaires des coopératives en consolidation. De multiples ateliers ont été offerts pour s'assurer de la mobilisation des employés, de l'adhésion au changement et de l'arrimage des conditions pour les nouvelles coopératives. La gestion du changement est clairement la clé du succès lorsque nous entreprenons ce genre de transformation.

Programme des ressources humaines

Avec l'expansion qui s'est poursuivie au niveau national, de nombreux programmes offerts aux employés ont été revus afin de les harmoniser avec les marchés ciblés, dont la refonte du régime de retraite et du programme de bonification ou l'instauration des grilles salariales pancanadiennes. L'attractivité et la rétention des talents, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, ont été au cœur de nos réflexions.

La gestion de la performance a également fait l'objet d'une réflexion pour la Société mère et certaines divisions. L'accent de cette refonte a été de remettre la discussion entre l'employé et son gestionnaire au cœur du processus de gestion de la performance et de favoriser les rencontres fréquentes afin d'instaurer un suivi en continu et ainsi éliminer au maximum la bureaucratie.

De nombreux outils en gestion de la formation ont été implantés et améliorés afin de livrer du contenu virtuel aux employés. Nous avons ainsi développé, à l'interne, une expertise en création de capsules de formation, facilitant ainsi le virage numérique de la formation, au bénéfice de l'ensemble du réseau. Nous sommes heureux d'avoir pu bénéficier de subventions pour réussir ce virage, et nous continuons à développer notre expertise numérique.

Prix et concours

Que l'on pense aux nombreux prix remportés par le Groupe BMR, la Division agricole ou Olymel, la Société mère et les divisions participent à ces concours afin de contribuer au rayonnement de La Coop fédérée et augmenter ainsi l'attractivité pour les talents.

L'avenir

Nous nous tournons vers la prochaine année avec de nombreux défis et projets à relever. La gestion des données, afin de faciliter la prise de décisions stratégiques proactives, sera prioritaire pour les années qui viennent. Nous entreprenons donc une analyse en collaboration avec tout le réseau pour nos systèmes de gestion des ressources humaines. Un grand projet de refonte des politiques corporatives est également au menu. Finalement, le chantier Talent et Culture de la planification stratégique focalisera sur trois pôles importants : la planification de la relève, le développement du leadership et la mobilité interne nous permettant ainsi une culture interne avant-gardiste et une capacité d'exécution pour nos projets dans l'ensemble de l'organisation, consolidant par la même occasion notre positionnement d'employeur de choix.

Une année de transformation vers la prochaine croissance

Au cours de l'année 2017-2018, La Coop fédérée a de nouveau amélioré sa compétitivité, mais elle doit encore réinventer ses frontières.

Malgré un climat politique tendu lié aux ententes commerciales, un contexte d'affaires plus difficile pour plusieurs segments de nos industries (agricole, viandes et détail), le basculement de la démographie qui montre ses premiers signaux avec la pénurie de main-d'œuvre et de relève, nous avons réussi notre planification

Rapport de gestion

Gaétan Desroches, agr., MBA

quinquennale 2013-2018. Mission accomplie! Notre plan a été suivi et respecté.

À La Coop fédérée, nous nous étions donné collectivement des orientations claires et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Nous avons réussi. Au moment d'écrire ce texte, le premier partenariat entre La Coop fédérée et VIVACO groupe coopératif, notre projet pilote, a été réalisé. Ce partenariat faisait partie du projet de modernisation du modèle d'affaires du réseau La Coop (Vision 2020). La transformation du réseau La Coop au Québec s'est accélérée avec la naissance de La Coop Novago et Avantis Coopérative en cours d'année.

Le cadre stratégique tiré du plan directeur 2017-2018 visant la croissance s'est matérialisé. Nous avons l'intention ferme d'atteindre une taille critique pour améliorer notre compétitivité, croître plus vite que le marché et cela en fonction de nos leviers stratégiques. La consolidation du marché nous a poussé à saisir plus vite les occasions d'affaires. Nous avons donc, avec beaucoup d'agilité, réussi à devancer certains éléments de notre plan initial.

J'en profite pour saluer les efforts de nos équipes, tant à la Société mère que dans les divisions. Malgré quelques aléas, La Coop fédérée et ses divisions ont remporté des reconnaissances prestigieuses ainsi que des prix



et distinctions majeurs. Nous devons être fiers que nos réalisations, nos programmes et notre culture d'organisation rejaillissent dans nos communautés d'affaires et auprès du grand public.

Au Québec, probablement plus qu'ailleurs au Canada, la conscience sociale de nos concitoyens pour les aliments qu'ils consomment, le développement durable et la préservation de l'environnement s'est développée très fortement. Et il faut s'en réjouir.

Au cours du dernier exercice, c'est 217 millions de dollars d'investissements en immobilisations que nous avons injectés dans l'économie québécoise et canadienne. La Coop fédérée joue son rôle de leader dans son secteur, au profit des familles, de la ruralité, des régions et des entrepreneurs agricoles.

Notre organisation a amorcé la prochaine réflexion stratégique sur La Coop fédérée de demain. C'est donc dire que le fruit de cette réflexion, une fois adopté, s'ouvrira par le 100^e de La Coop fédérée en 2022.

Nous avons eu au moins trois planifications stratégiques au cours des quinze dernières années. Nous avons développé un modèle d'opération qui a fait ses preuves. La Coop fédérée et son réseau ont fait la démonstration que lorsque nous nous mettons ensemble, nous pouvons déplacer des montagnes.

Cette année encore, notre tournée économique, nos rencontres politiques, publiques et médias nous ont encore confirmé que La Coop fédérée est un instrument incontournable du monde agricole québécois et canadien qui joue un rôle important pour la sécurité alimentaire et sanitaire, pour la protection des terres, pour les intérêts agricoles et pour la survie de nos régions.

Continuons à chérir nos racines de coopérative agricole. La Coop fédérée et ses divisions continuent de fournir un environnement humain où des personnes talentueuses peuvent avoir des carrières enrichissantes. Nos employés, nos ressources humaines sont parmi nos meilleurs atouts et sont essentiels à notre succès. Il faudra continuer à séduire nos futurs employés pour rencontrer les défis de l'ère 5.0.

La Coop fédérée a une stratégie de marque qui va lui permettre d'entrer fièrement dans le 21^e siècle. De 1922 à aujourd'hui, nous avons changé de dénomination trois fois et au moins cinq fois de logo et symbole. Chaque fois, cette adaptation a propulsé la coopérative, sa fédération, ses activités et ses membres. C'est le but de nos campagnes télévisuelles et web pour camper la présence de La Coop fédérée et de ses membres ainsi que ses intentions auprès des consommateurs. Comme souligné l'an dernier, cette magnifique campagne

saluée par tous est le prélude de notre positionnement qui conduira à la modernisation de l'image de marque de La Coop fédérée et du réseau. Pour être reconnu, il faut d'abord être connu. Agir sur plusieurs fronts pour maximiser notre notoriété grandissante et aussi maintenir au beau fixe notre bonne réputation.

Si La Coop fédérée veut marquer son époque, comme l'ont fait nos fondateurs, elle doit être structurante pour la société. Elle ne peut plus se contenter d'être. Elle doit devenir un symbole porteur pour toutes les générations qui s'intéressent au monde agricole et à l'alimentation. Elle doit bâtir sur son héritage actuel un capital de marque global et inclusif.

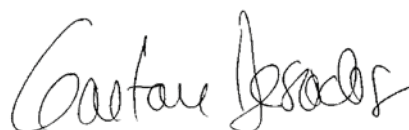
Le comité de direction se joint à moi pour remercier particulièrement tous les membres du conseil d'administration et le président, M. Ghislain Gervais, pour leur appui et leurs conseils au cours de la dernière année. Nous sommes reconnaissants devant l'engagement et le dévouement dont vous avez fait preuve durant le dernier exercice.

Nous remercions aussi nos partenaires financiers, nos coentreprises, en particulier nos partenaires dans le domaine des Énergies, qui contribuent au succès de La Coop fédérée et du réseau. Un remerciement particulier à toutes les directrices générales et tous les directeurs généraux des coopératives affiliées pour leur excellente collaboration.

Il convient de remercier très chaleureusement tout le personnel de notre organisation ainsi que mes collègues du comité de direction.

En terminant, je n'oublie pas nos divisions et leurs équipes de direction ainsi que l'ensemble de nos employés au Québec et au Canada, pour leur fidélité, leur engagement et leur appui dans l'atteinte des résultats de ce dernier exercice.

Le chef de la direction,



Gaétan Desroches, agr., MBA



ÉQUIPE DE DIRECTION

David Arseneau
Directeur général,
Productions animales

Casper Kaastra
Directeur général,
Productions végétales

Gino Becerra
Directeur général,
Grains

Simon Baillargeon
Vice-président,
Développement des affaires

Alexandre St-Jacques Burke
Vice-président,
Finances exploitation

Marie-Hélène Daigle
Vice-présidente,
Ressources humaines

Saad Chafki
Vice-président,
Technologies et
projets agricoles

Benoît Bessette
Vice-président,
Marketing,
communication
et stratégie



SÉBASTIEN LÉVEILLÉ, agr., MBA

Vice-président exécutif agricole



Sollio Agriculture

Après une année riche en réalisations, nous sommes plus que jamais motivés à développer l'agriculture qui va dans le bon sens, pour la prospérité des familles agricoles.

Pour l'exercice 2017-2018, les ventes de la Division agricole s'élevèrent à 2,125 milliards de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 1,933 milliard de dollars l'an passé. Cette augmentation de près de 192 millions de dollars provient majoritairement des acquisitions réalisées par la Division agricole en 2018.

L'excédent d'exercice avant impôts est en diminution comparativement au dernier exercice, reliée à certains éléments extraordinaires. La performance des opérations courantes est toutefois en progression de plus de 2 millions de dollars, grâce à une impressionnante performance de l'alimentation animale et des productions végétales, lorsque l'on inclut les quotes-parts de placement.

Le climat politique et économique a été marqué par les pressions sur la gestion de l'offre, les accords de libre-échange ainsi que les guerres commerciales.

Le Secteur des productions animales a bénéficié d'une croissance et de gains de parts de marché dans le

segment ruminant et laitier. Le secteur laitier a connu une amélioration de 3,8 % cette année, grâce au contexte de marché des produits laitiers et de politiques laitières favorables jusqu'au milieu de l'année financière. Cette progression survient par ailleurs dans un contexte d'amélioration constante de l'efficacité alimentaire des troupeaux. Cependant, des coupures de quota, la baisse du prix du lait et l'incertitude sur le maintien du système de la gestion de l'offre, provoquée par la négociation de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique, ont successivement ralenti le rythme de croissance à partir de la mi-année. En production porcine, l'année est considérée comme satisfaisante à plusieurs égards pour les performances techniques; cependant, les performances financières n'ont pas suivi en raison d'un prix moyen à la baisse. La croissance du porc certifié La Coop et des volumes de ventes en hausse sont des facteurs positifs de l'année 2018.

En productions végétales, les ventes de fertilisants ont connu une hausse significative après le printemps 2017.

« Le climat politique et économique a été marqué par les pressions sur la gestion de l'offre, les accords de libre-échange ainsi que les guerres commerciales. »

Les ventes sont ainsi en forte augmentation en 2018, attribuable à une croissance de volumes au Québec, incluant les clients industriels, et à la performance de nos filiales Agrico et Agronomy Company of Canada (ACC).

Du côté des semences, les conditions de marché qui ont prévalu durant l'hiver dernier ont favorisé une augmentation des ensemencements de maïs au détriment du soya. Des conditions de marché favorables à la culture du blé ont supporté des augmentations d'ensemencement au Québec, tant pour le blé de printemps que celui

d'automne. Nos ventes de maïs et de blé ont suivi les fluctuations influencées par ces conditions. Par ailleurs, un recul majeur des superficies de soya ensemencées dans les prairies a affecté nos ventes de redevances. Les faibles rendements de soya obtenus en 2017 par les producteurs ont influencé leurs plans de culture 2018. Enfin, l'acquisition de Maizex Seeds fut certainement l'événement marquant pour le Service des semences en 2018.

En protection des cultures, des changements réglementaires sont venus changer la donne dès l'hiver 2018 pour les produits contenant de l'atrazine, qui ont dû être remplacés par d'autres n'en contenant pas, d'où un maintien des volumes.

La performance d'Agronomy Company of Canada et du réseau Agromart continue de contribuer de manière significative aux résultats. Ce réseau a été fortement impliqué dans la planification et la conclusion de la transaction avec Cargill, dont les activités de productions végétales seront intégrées cette année.

Dans le Secteur des grains, le chiffre d'affaires est en hausse, principalement grâce à l'augmentation des prix en début d'été. Des réductions dans les volumes



« Le projet Vision 2020 a été au cœur de nos préoccupations. Grâce à la collaboration de tous, tout était fin prêt pour le lancement de Sollio & Vivaco Agriculture coopérative. »

transigés pour le maïs, en raison d'une conjoncture de marché défavorable pour les marges, ont été contrebalancées par une hausse des prix de plus de 10 %. Les volumes de fève de soya ont également été inférieurs à l'an dernier.

Au chapitre des réalisations, mentionnons l'effort déployé pour concrétiser la transaction avec Cargill et assurer une intégration complète dès le premier jour. Le Secteur des grains a également lancé la construction de son terminal maritime d'exportation, à Québec.

Le projet Vision 2020 a été au cœur de nos préoccupations. Grâce à la collaboration de tous, tout était fin prêt pour le lancement de Sollio & Vivaco Agriculture coopérative.

Après une année de lancement réussie, le programme numérique a pris de l'expansion et de la vitesse, notamment avec l'ajout de nouvelles fonctionnalités à la plateforme AgConnexion, l'adhésion de 34 coopératives et détaillants et l'obtention d'un prix Mercure.

Au terme d'une année riche en réalisations et à la veille de son passage en mode Sollio Agriculture, l'équipe est

plus que jamais motivée à développer l'agriculture qui va dans le bon sens pour la prospérité des familles agricoles. En effet, nous sommes désormais mille employés prêts à déployer notre nouvelle identité.

Voilà les défis qui attendent Sollio Agriculture, défis qui ne sauraient être relevés sans tous nos collaborateurs à travers le pays, nos collègues du comité de direction agricole et de la Société mère, le chef de la direction et le conseil d'administration qui nous appuient et nous épaulent dans la poursuite de nos objectifs.

Le vice-président exécutif agricole,



Sébastien Léveillé, agr., MBA

Nos réseaux de distribution





ÉQUIPE DE DIRECTION

Paul Beauchamp
Premier vice-président

Yanick Gervais
Vice-président principal,
Opérations porc et volaille

Richard Davies
Vice-président principal,
Ventes et marketing

Yvan Brodeur
Vice-président,
Approvisionnement
porc et volaille

Robert Brunet
Vice-président,
Production porcine,
Est du Canada

Casey Smit
Vice-président,
Production porcine,
Ouest du Canada

Maico Rodrigue
Vice-président,
Opérations porc frais

Normand Vallière
Vice-président,
Opérations porc transformé

Martin Rondeau
Vice-président,
Opérations volaille

Alain Héroux
Vice-président,
Ventes,
Viandes transformées

Daniel Rivest
Vice-président,
Ventes,
Viandes fraîches

Sylvain Beurivage
Vice-président,
Service alimentaire

Lise Gagnon
Vice-présidente,
Marketing et R & D

Sylvain Fournaise
Vice-président,
Sécurité alimentaire et
services techniques

Louis Banville
Vice-président,
Ressources humaines

Carole Potvin
Vice-présidente,
Finances

Alexandre Tarini
Vice-président,
Logistique

Marco Dufresne
Vice-président,
Ingénierie et
gestion de projet

Denis Trahan
Vice-président et
directeur général,
ATrahan Transformation Inc.

Réal Gauthier
Vice-président,
Division Triomphe

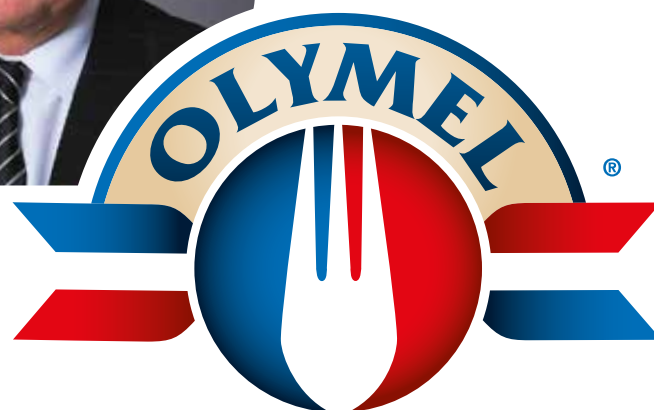
Anthony Spiteri
Vice-président,
Marketing,
Pinty's

Claude Bourgault
Vice-président,
Produits non-comestibles
et énergie



RÉJEAN NADEAU

Président-directeur général



Bien qu'en deçà des résultats exceptionnels des deux années antérieures, l'exercice 2017-2018 a permis à Olymel d'enregistrer de très bons résultats.

Les ventes ont atteint 3,439 milliards de dollars, comparativement à 3,433 milliards de dollars l'an dernier. La bonne tenue du secteur du porc frais, le maintien de marges viandes fortes et un marché chinois soutenu expliquent en bonne partie ces résultats.

La demande et la production de produits de porc à valeur ajoutée ont été à la hausse, notamment pour le Japon et la Corée. Les ventes destinées à la Chine se sont poursuivies, faisant de ce dernier marché le plus important d'Olymel en matière de volume pour la deuxième année consécutive. Devant l'importance grandissante de ce marché, Olymel a ouvert son quatrième bureau international à Beijing à l'automne dernier.

Inscrite dans une dynamique de croissance, Olymel a poursuivi, au cours du dernier exercice, les investissements nécessaires dans les secteurs de la production et de la transformation, ainsi que dans l'amélioration de ses procédés. Le but est d'assurer l'approvisionnement de ses établissements, et d'augmenter les capacités et l'efficacité de ses installations.

Le modèle d'affaires de l'entreprise se révèle encore plus pertinent. Qu'il s'agisse d'un partenariat comme celui conclu avec le Groupe Robitaille dans Oly-Robi, ou d'acquisitions comme celle concrétisée au cours du dernier exercice avec Aliments Triomphe, Olymel consolide sa position de leader de la transformation agroalimentaire canadienne.

Au cours de l'exercice 2017-2018, Olymel a évolué dans le contexte d'une conjoncture mondiale incertaine, placée sous la menace d'une guerre commerciale majeure entre les États-Unis et la Chine. Les marchés mondiaux sur lesquels Olymel est très engagée sont volatils. Les tensions commerciales et la très forte capacité d'abattage de l'industrie porcine aux États-Unis sont notamment des facteurs qui ont fait peser des incertitudes tout au long de l'année. La conclusion du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et du nouvel accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACEUM) auront permis de réduire les tensions.

Division viandes

Production porcine

Dans le secteur de la production porcine Est, Olymel a connu en 2018 une perte légèrement supérieure à celle de l'exercice précédent. L'implantation de la phase 1 des Fermes boréales, qui doit comprendre cinq maternités porcines de 2 360 truies chacune, sera réalisée l'an prochain au Témiscamingue.

Le secteur de la production porcine Ouest enregistre une perte supérieure à celle du précédent exercice. La baisse du prix de vente du porc, la hausse du prix des grains et des coûts de transport, l'important programme d'immobilisations pour l'amélioration des installations de production, ainsi que l'appréciation de la devise canadienne expliquent en grande partie ces résultats négatifs. Olysky a poursuivi en 2018 l'intégration des fermes porcines acquises en Alberta l'année précédente et entrepris la conversion de plusieurs de ses installations vers une gestation en stabulation libre. La totalité des porcs commerciaux produits par Olysky a été acheminée à l'usine d'Olymel à Red Deer, comblant près de 60 % de son approvisionnement. Dans l'Ouest, le secteur de la production porcine est actuellement en décroissance et le défi consiste à s'assurer que les approvisionnements seront en mesure de répondre à nos capacités de transformation et à la demande de nos clients.

Porc frais

Pour le troisième exercice consécutif, le secteur du porc frais Est enregistre un résultat positif quoiqu'en baisse en comparaison avec celui de 2017, qui a constitué la meilleure année de l'histoire d'Olymel. Malgré une diminution de la marge viande, l'augmentation des volumes de ventes, la hausse des abattages et du poids des porcs, ainsi que l'apport positif d'Oly-Robi Transformation sont des facteurs qui ont contribué positivement à ces résultats. La hausse importante des volumes de porc frais réfrigéré à l'usine de Vallée-Jonction et le début de la production des mêmes produits à valeur ajoutée à l'usine de Saint-Esprit ont également contribué à la bonne performance du secteur. Les investissements importants réalisés au cours des dernières années dans la réorganisation du secteur du porc frais Est portent fruit. C'est aussi en 2018 que les usines de Vallée-Jonction et de Saint-Esprit ont inauguré le nouveau système d'anesthésie au CO₂, un investissement combiné de près de 15 millions de dollars qui représente une amélioration importante en matière de bien-être animal, d'environnement de travail et de qualité de la viande.

Le partenariat conclu en 2017 avec le Groupe Robitaille dans Oly-Robi aboutira en avril 2019, lorsque les travaux

de réaménagement d'ATrahan, division d'Olymel, à Yamachiche, seront menés à terme. Le personnel de l'usine de Lucyporc rejoindra alors celui d'Olymel et un contingent de 315 nouveaux employés pour former un effectif de plus de mille personnes. Cette usine, complètement réaménagée et modernisée, consacrera l'essentiel de ses opérations aux produits à valeur ajoutée.

Dans le secteur du porc frais Est, Olymel vise à exercer un meilleur contrôle et à assurer une plus grande coordination sur les volumes et la qualité dans l'ensemble de ses opérations afin d'éviter la volatilité du secteur. Dans ce contexte, Olymel attend avec un grand intérêt la décision que prendra la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec sur le prix versé aux éleveurs de porcs dans le cadre des modifications à la Convention du porc demandées par ces derniers. Dans ce dossier crucial pour l'avenir de l'industrie, notre entreprise et d'autres transformateurs ont fait des représentations auprès de la Régie en insistant sur la nécessité de ne pas compromettre la capacité concurrentielle de l'ensemble de la filière.

Le secteur du porc frais Ouest affiche d'excellents résultats pour le troisième exercice consécutif. Malgré des volumes d'abattage légèrement en baisse, l'augmentation de la marge viande, des coûts d'approvisionnement moindres et un plus grand volume de produits à valeur ajoutée sont les principaux facteurs expliquant ces très bons résultats.

Notons enfin que, selon les dernières statistiques disponibles, Olymel était responsable de 34,2 % du total des exportations canadiennes de viande de porc à travers le monde.

Porc transformé

Le secteur du porc transformé affiche des résultats positifs supérieurs à ceux de l'exercice précédent, dépassant ainsi les attentes pour 2018. Une diminution des volumes a été compensée par l'augmentation de la marge viande et un portefeuille de clients favorable qui ont permis ces bons résultats. En 2018, la pénurie de main-d'œuvre généralisée a eu des impacts sur l'ensemble de nos secteurs d'activité, mais a représenté un défi plus important encore pour l'atteinte des capacités maximales des établissements du secteur du porc transformé.

Le secteur du bacon affiche pour l'exercice 2018 un résultat positif, légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent. Ce résultat est attribuable à un portefeuille de clients favorable ayant eu un impact à la hausse sur la marge viande.

« Inscrite dans une dynamique de croissance, Olymel a poursuivi, au cours du dernier exercice, les investissements nécessaires dans les secteurs de la production et de la transformation, ainsi que dans l'amélioration de ses procédés. »

Le secteur de la saucisse fraîche affiche un résultat positif, malgré une légère baisse attribuable au démarrage de la production dans l'Ouest canadien. Par ailleurs, les volumes de ventes ont été identiques à ceux de 2017. Dans l'Est, la production de saucisses fraîches est concentrée à l'usine de La Fernandière, à Trois-Rivières, et le secteur a connu une hausse de la marge viande attribuable à un portefeuille de clients favorable, ainsi qu'à une baisse du coût des matières premières. Les travaux d'agrandissement de La Fernandière, un investissement de plus de 9 millions de dollars, ont été réalisés en 2018.

L'exercice 2018 a été marqué par l'acquisition des actifs d'Aliments Triomphe, une entreprise très présente sur le marché québécois et dans le réseau de la grande distribution. Elle est notamment reconnue pour sa production d'une vaste gamme de charcuteries et de jambons de spécialité dont parmi d'autres, les marques Tour Eiffel, Nostrano, Alpina et La Mère Poule. Grâce à cette transaction, Olymel sera présente sur de nouveaux segments

de marché. L'entreprise Aliments Triomphe emploie plus de 275 personnes et cette transaction comprend trois établissements de production.

Volaille fraîche et transformée

Le secteur de la transformation primaire de volaille affiche un résultat positif légèrement inférieur à celui du précédent exercice. Un portefeuille de clients favorable et l'augmentation des volumes sont notamment parmi les facteurs ayant permis ces bons résultats. Le secteur connaît toutefois, depuis cinq ans, une baisse de la marge viande consécutive à un déséquilibre entre l'offre et la demande. Un investissement totalisant plus de 28 millions de dollars a été consenti en 2018 afin de doter les usines d'abattage et de découpe de volaille de Saint-Damase et Berthierville d'un système d'anesthésie des oiseaux au CO₂. Olymel sera ainsi une des premières entreprises au Canada et la première au Québec à doter l'ensemble de ses installations d'abattage de ce système d'insensibilisation. Pour une





troisième année consécutive, les participations d'Olymel dans Sunnymel, au Nouveau-Brunswick, et dans Volaille Giannone, au Québec, ont contribué positivement aux résultats de 2018.

Le secteur du dindon enregistre à nouveau une perte, quoique moindre que celle du dernier exercice. La marge viande a été à la hausse en raison de meilleurs prix de vente de la dinde, mais le marché subit toujours un déséquilibre entre l'offre et la demande.

Par ailleurs, après 44 jours d'audiences, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a accueilli favorablement en 2018 les demandes des transformateurs de volaille en décidant de maintenir le système de garantie d'approvisionnement en place depuis 1998 et harmonisé à celui de l'Ontario depuis 2013. Enfin, compte tenu de l'ouverture pratiquée sur le marché canadien pour les activités sous gestion de l'offre par la conclusion de plusieurs ententes de libre-échange, le secteur de la volaille pourrait toutefois être exposé au cours des prochaines années à certaines fluctuations dont il est difficile de prévoir aujourd'hui l'ampleur.

Malgré une hausse des volumes de ventes et contrairement à l'année dernière, le secteur de la volaille transformée affiche une perte pour l'exercice 2018. Ces résultats négatifs sont en partie attribuables à une diminution de la marge viande, conséquence

d'une hausse du coût de la matière première. La réorganisation des usines de Brampton et le démarrage de la production de cubes de poulet à l'usine de Saint-Jean-sur-Richelieu sont des facteurs ayant également contribué à ces résultats négatifs. Dans ce contexte et au cours de la prochaine année, les opérations devront réussir à maximiser la production de produits à valeur ajoutée.

C'est également au cours de l'exercice 2018 qu'Olymel a annoncé son intention d'acquiescer toutes les actions de Pinty's Delicious Foods Inc., une entreprise ontarienne d'abattage et de transformation de volailles, spécialisée dans les produits entièrement cuits et d'autres produits connexes. Pinty's emploie 360 personnes et opère trois établissements. Cette acquisition, complétée le 26 novembre dernier, permettra à Olymel d'accroître sa présence sur le marché canadien de la volaille.

Une ère de croissance

En pleine période de croissance, Olymel ne manque pas de défis à relever. Assurer nos approvisionnements, produire de manière respectueuse de l'environnement, gérer les risques et les incertitudes des marchés font partie de ces défis. Il en est toutefois un qui, plus que les autres, a été au centre de nos préoccupations en 2018 et c'est celui de la disponibilité de la main-d'œuvre.

Olymel a créé plus de 1 500 nouveaux emplois au cours des deux dernières années. Pour ce faire, notre équipe des ressources humaines a déployé des efforts considérables et mis en place un grand nombre de mesures et de programmes originaux afin de recruter des candidats, de les former et de les fidéliser par la mise en valeur d'emplois stables et permanents. Je l'en félicite. Son efficacité aura sans doute contribué au fait qu'Olymel se soit vu décerner le Grand Prix Créateur d'emplois et de prospérité du Québec 2018 des mains du nouveau ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, M. Jean Boulet. Avec les départs à la retraite prévus et notre ambition de continuer à croître, ce défi demeurera et nous continuerons d'y accorder toute l'importance nécessaire.

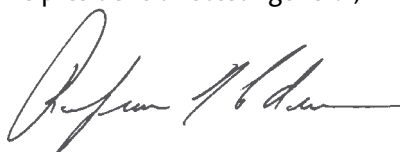
Je profite de l'occasion pour féliciter et remercier le personnel de tous nos établissements et services qui s'engage chaque jour à nourrir le monde et contribue de façon inestimable à nos succès.

L'alimentation est au cœur de la vie quotidienne des populations, et cet univers est en mouvance constante. À titre de chef de file canadien de la transformation agroalimentaire, Olymel occupe une place privilégiée pour suivre et interpréter l'évolution des tendances des consommateurs et de ses clients. Notre entreprise dispose des moyens et des talents pour y répondre. Au-delà des modes, la recherche d'une alimentation équilibrée et diversifiée fait consensus. Dans ce contexte,

Olymel doit intégrer dans sa croissance et dans son développement l'apport de sources diversifiées de protéines, tout en continuant de viser l'excellence dans les secteurs du porc et de la volaille. Comme nous l'avons démontré par le passé grâce à notre savoir-faire, nous saurons saisir les occasions qui se présentent d'élargir notre offre pour nourrir le monde, comme le veut notre mission. C'est une perspective emballante.

Enfin, je tiens à remercier mes collègues de la Régie interne pour leur soutien et leur contribution aux succès de l'entreprise. J'exprime également ma gratitude à notre président, M. Ghislain Gervais, ainsi qu'à tous les membres du conseil d'administration pour leur soutien et leurs précieux conseils.

Le président-directeur général,



Réjean Nadeau

Nos marques





ÉQUIPE DE DIRECTION

Martin Juneau
Vice-président principal

Bruno Baldessari
Vice-président,
Achats et ventes matériaux

Martin Ménard
Vice-président,
Quincaillerie et importations

Sylvie Tardif
Vice-présidente,
Opérations et logistique

Martin Lecomte
Vice-président,
Détail

Marc Gauthier
Vice-président,
Ressources humaines

Pierre Nolet
Vice-président,
Développement des affaires

Jonathan Gendreau
Vice-président,
marketing et
Stratégie numérique

Jean Lagacé
Vice-président,
Technologies de
l'information

Stéphanie Couturier
Vice-présidente,
Communications

Jean St-Maurice
Conseiller à la
haute direction



PASCAL HOULE, CPA, CMA

Chef de la direction



L'exercice 2017-2018 aura permis à Groupe BMR d'améliorer à nouveau ses résultats.

Les ventes ont atteint 936,8 millions de dollars, comparativement à 888,2 millions de dollars l'an passé, une hausse de 48,6 millions de dollars qui s'explique principalement par la vente accrue de matériaux de construction et le développement du marché ontarien.

Après une année marquée par la hausse des prix des matériaux en raison des feux de forêt dans l'Ouest canadien et de la grande demande américaine, Groupe BMR a su tirer profit du bas prix observé en début d'exercice en sécurisant rapidement son approvisionnement, permettant par la suite aux marchands de bénéficier de marges supérieures. Les magasins corporatifs ont aussi connu une hausse importante de leurs ventes globales, notamment grâce à de nouvelles ventes aux entrepreneurs, à l'acquisition du magasin U. Cayouette, ainsi qu'à l'ouverture de La Shop BMR, sur le territoire montréalais.

Nos efforts pour développer le marché de l'Ontario à travers notre division spécialisée se sont soldés par des ventes en nette progression par rapport à l'exercice précédent, notre offre ayant séduit plus d'une centaine de nouveaux détaillants.

L'excédent d'exploitation consolidé s'élève quant à lui à 17,3 millions de dollars en 2018, comparativement à 16,7 millions de dollars au dernier exercice, une hausse de 3,3 % qui s'explique principalement par l'augmentation des ventes. Groupe BMR, comme bien d'autres entreprises, n'a pas été épargné par la pénurie de main-d'oeuvre et a fait face à d'importants enjeux de recrutement dans ses entrepôts de quincaillerie et de matériaux, ce qui a entraîné des frais supplémentaires qui ont eu un impact sur les résultats. Les différentes mesures mises en place, dont la signature d'une nouvelle convention collective en fin d'exercice, ont déjà des retombées positives sur le succès de notre recrutement.

Division détail

Une année de grandes rénovations

L'année 2017-2018 de Groupe BMR aura été marquée par de grandes rénovations et de nombreuses améliorations au sein de notre organisation. Nos principaux projets stratégiques ont connu de belles avancées, notamment à l'égard de notre transformation numérique et de notre croissance dans l'est du Canada

D'abord, notre site Web BMR est devenu transactionnel cette année. Les consommateurs ont désormais la possibilité d'effectuer des achats en ligne à l'aide d'un catalogue de près de 10 000 produits. Nous avons su créer de nouvelles synergies entre les canaux de

vente traditionnels et ceux virtuels, tout en misant sur la complémentarité de l'un et de l'autre. Notre virage numérique a d'ailleurs été salué par le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD), qui nous a remis à l'automne 2018 le prix du Virage numérique de l'année.

D'importants travaux ont aussi été réalisés afin de préparer l'implantation de notre nouveau système d'information, qui sera déployé chez Groupe BMR lors du prochain exercice. Ce dernier révolutionnera nos opérations et celles de nos marchands, nous procurant des bénéfices substantiels qui se traduiront par une agilité et une compétitivité accrue.

Fidèle à notre promesse de croissance pancanadienne, pas moins de 26 nouveaux magasins BMR et Country Store se sont joints à notre réseau cette année, dont 21 proviennent de l'extérieur du Québec. Nous avons aussi fait preuve d'innovation pour développer de nouveaux marchés en lançant un concept unique de quincaillerie urbaine, avec l'ouverture d'une première quincaillerie La Shop BMR en plein cœur du quartier Griffintown à Montréal. Concept soigneusement conçu pour répondre aux besoins des consommateurs locaux, La Shop BMR bonifie l'offre traditionnelle de quincaillerie en y ajoutant des produits et services adaptés

« L'année 2017-2018 de Groupe BMR aura été marquée par de grandes rénovations et de nombreuses améliorations au sein de notre organisation. »



« Fidèle à notre promesse de croissance pancanadienne, pas moins de 26 nouveaux magasins BMR et Country Store se sont joints à notre réseau cette année. »

au marché urbain. Nouvelle marque, aménagement typique, nouvelles catégories de produits, nouveaux services personnalisés : toutes les équipes de Groupe BMR ont été à pied d'œuvre pour que La Shop BMR fasse une bonne première impression.

Groupe BMR a aussi innové cette année en développant trois concepts de magasins conçus sur mesure pour les marchands de notre groupe : BMR Express, BMR et BMR Pro. Que l'on parle de quincailleries de quartier avec une petite superficie, des BMR dits « classiques » ou encore de magasins s'adressant à une clientèle d'entrepreneurs, ces trois nouveaux concepts proposeront une offre parfaitement adaptée à la réalité de chaque commerce. L'exercice 2019 sera l'occasion de passer de la planche à dessin aux travaux de rénovation pour de nombreux magasins BMR et ces modifications, plus qu'esthétiques, optimiseront l'expérience de magasinage dans le but d'activer les ventes.

Des fondations solides pour le BMR de demain

Le bilan que nous dressons de l'exercice 2017-2018 est fort positif. Les fondations du BMR de demain sont solides et l'arrivée de plusieurs nouveaux marchands confirment que l'offre, l'approche et l'ADN renouvelé de Groupe BMR séduisent les quincailliers d'ici.

Je termine en remerciant chaleureusement le comité de direction de Groupe BMR ainsi que les 8 000 employés de notre réseau, grâce à qui des milliers de Canadiens parviennent à concrétiser leurs projets de rénovation, petits ou grands. J'exprime également ma reconnaissance envers La Coop fédérée pour son précieux soutien tout au long de l'année. Je salue particulièrement nos marchands affiliés et les remercie de leur confiance et leur solidarité.

Le chef de la direction,



Pascal Houle, CPA, CMA

Nos enseignes





CROÎTRE ET SE MODERNISER TOUT EN RESTANT FIDÈLE AUX PRINCIPES COOPÉRATIFS

La Ferme Pomerleau et frères inc.
Finaliste Prix établissement
et transfert de ferme
La Coop 2018-2019



PAUL NOISEUX, CPA, CGA

Chef des finances



Le bilan consolidé de La Coop fédérée affichait, au 27 octobre 2018, un actif total de plus de 3,2 milliards de dollars, comparativement à 2,7 milliards de dollars à la fin de l'exercice précédent.

La hausse de l'actif total est principalement attribuable aux acquisitions d'entreprises réalisées dans les divisions agricole et viandes, ainsi qu'aux investissements importants en immobilisations réalisés à la Division viandes.

En ce qui concerne le ratio d'endettement consolidé de la Société, il se situait à 31:69 à la fin de l'exercice 2018, contre 23:77 à la fin de l'exercice précédent.

Les postes « Actions privilégiées », « Capital social », « Surplus d'apport » et « Réserve » totalisaient 1,481 milliard de dollars à la fin de l'exercice, comparativement à 1,285 milliard de dollars à la fin de l'exercice précédent. Ces postes représentaient 45,4 % de l'actif total en 2018, contre 48,2 % à la fin de l'exercice précédent. En ce qui concerne la réserve et le surplus d'apport de la Société, au 27 octobre 2018, le montant s'établissait à 791,2 millions de dollars, soit 53,4 % des actions privilégiées et de l'avoir de la Société.

Situation de trésorerie et sources de financement

La Coop fédérée disposait, au 27 octobre 2018, des sources de financement nécessaires par voie d'ententes avec des institutions financières canadiennes. L'entente auprès d'un syndicat d'institutions financières consiste en une facilité de crédit globale de 1 milliard de dollars. De plus, un montant supplémentaire de 250 millions de

dollars est disponible sous le vocable accordéon. La date d'échéance a été fixée en juin 2021 lors d'un amendement à la syndication bancaire intervenue en juillet dernier. À la fin de l'exercice 2018, un montant totalisant 466,8 millions de dollars avait été prélevé, alors qu'en 2017, il totalisait 196,7 millions de dollars.

La Société a également d'autres emprunts et hypothèques à payer incluant une balance de prix d'achat à payer remboursable par versement annuel de 20 millions de dollars. De plus, la Société bénéficie de trois crédits à terme, dont le premier est d'un solde de 60 millions de dollars, à taux fixe et remboursable en trois versements annuels, débutant en juillet 2020 alors que le deuxième d'un solde de 25 millions de dollars, à taux fixe de 6,5 %, est remboursable en décembre 2019 et le troisième est d'un solde de 23,4 millions de dollars, portant intérêts à taux fixes et remboursable par versements mensuels échéant en 2033.

Afin de réduire ses besoins en matière d'emprunt, La Coop fédérée applique une gestion prudente de son fonds de roulement et établit sa capacité d'investissement en immobilisations en fonction des fonds générés par chacune de ses divisions. Au cours de chacun des trimestres de l'exercice 2018, La Coop fédérée a respecté les obligations financières et les clauses restrictives contenues dans ses ententes de financement.

A man and a woman are shown in a playful outdoor setting, surrounded by falling autumn leaves. The man, on the right, wears a dark blue baseball cap with a logo and the word "ELITE" in blue, a brown jacket, and blue gloves. He is holding a large bunch of leaves. The woman, on the left, wears a grey knit beanie, a white and brown jacket, and blue gloves. She is also holding a large bunch of leaves. The background shows a green lawn and trees with some autumn foliage. The overall mood is joyful and active.

**CONCERTEZ LES
VOIX DE TOUS
LES MEMBRES**

RISQUES ET INCERTITUDES

La direction de La Coop fédérée et ses divisions assument une gestion rigoureuse des risques en identifiant ceux auxquels la Société est exposée et en déterminant les mesures d'atténuation adéquates pour les gérer.

La Coop fédérée est exposée, dans le cours de ses activités, à des risques qui pourraient avoir un impact défavorable sur l'atteinte des objectifs, la réputation et la situation financière de l'entreprise.

Risques liés à la concurrence et à la compétitivité

La Société exerce ses activités dans les secteurs agricole, des viandes et du détail. Elle est présente sur des marchés régionaux, nationaux et internationaux dynamiques, concurrentiels et en évolution. La consolidation d'entreprises des dernières années et l'arrivée de nouveaux joueurs ont accru la concurrence. Les tendances du marché, les changements dans les comportements d'achat des consommateurs et les nouvelles technologies ont une incidence sur la performance financière de la Société et sur ses parts de marché. La Coop fédérée doit rester à l'affût de l'évolution du marché et de la concurrence tout en s'assurant d'avoir la capacité d'innover et de développer de nouveaux produits. Son agilité opérationnelle, l'optimisation des coûts et l'allongement de sa chaîne de valeur sont ses meilleurs atouts pour affronter ses concurrents.

Risques liés aux ressources humaines

Le succès de la Société repose sur les efforts et les compétences de son personnel. Pour atteindre ses objectifs, La Coop fédérée doit attirer, mobiliser, former et retenir les employés ayant les compétences appropriées et l'expertise requise. La Société doit demeurer compétitive et équitable, autant pour la rémunération que les avantages sociaux. Elle offre des programmes de formation et de perfectionnement à tous les niveaux. La Société déploie les efforts nécessaires pour maintenir de bonnes relations avec ses salariés et les syndicats. La Société développe un plan de gestion de la relève afin

d'assurer la continuité des opérations et la réussite de la Société. La santé et la sécurité au travail sont un risque pour la Société et sont toutefois atténuées par des politiques, de la formation, des audits et de bonnes pratiques.

Risques liés à la croissance et à la transformation

Pour rester un chef de file de l'agroalimentaire au Québec et au Canada, pour atteindre une taille critique satisfaisante à l'échelle mondiale, ainsi que pour préserver sa capacité à créer de la richesse et à allonger sa chaîne de valeur, La Coop fédérée doit continuer de croître. La Société effectue des acquisitions et établit des partenariats stratégiques. Le résultat de ses actions dépendra de sa capacité à identifier les acquisitions stratégiques, à en déterminer la juste valeur, à mettre en place les ressources nécessaires à l'intégration des acquisitions et à réaliser les synergies, les améliorations et les bénéfices escomptés pour atteindre les rendements attendus.

La transformation du modèle d'affaires de La Coop fédérée et de son réseau lui permettra d'atteindre ses ambitions, de maintenir la pertinence du réseau et de mieux répondre aux attentes de ses membres.

Risques liés à l'approvisionnement

En raison du regroupement de certains fournisseurs au cours des dernières années, les sources d'approvisionnement sont plus restreintes. La Société a intérêt à établir des relations solides et durables avec ses fournisseurs pour sécuriser l'approvisionnement à des prix compétitifs et s'assurer du maintien de la qualité, des quantités et des délais d'approvisionnement. Il est également important d'investir et de tendre vers une plus grande intégration pour bâtir un réseau de partenaires en vue de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques.

Risques et incertitudes

Risques liés aux marchés

Les conditions macroéconomiques sont extrêmement volatiles et cycliques. La volatilité des prix des matières premières, la variation des taux de change, le niveau des stocks mondiaux ainsi que les conditions climatiques, la stabilité sociopolitique et économique sont des facteurs qui peuvent avoir une incidence importante sur la capacité de La Coop fédérée à réaliser ses objectifs. La diversification de ses activités lui permet de gérer la volatilité du marché et de réduire son exposition à ces facteurs. Des politiques de gestion des risques financiers ont aussi été mises en place afin de minimiser l'exposition au risque de pertes importantes et assurer une gestion efficace des risques financiers. La vigie des marchés et le contrôle serré des coûts de production permettent de pallier le peu de contrôle sur les prix et les coûts d'approvisionnement.

Risques liés aux produits

La Coop fédérée est exposée aux risques de détérioration ou de contamination de ses matières premières et de ses produits dans les secteurs des viandes et agricole. La Société respecte les exigences de l'état en appliquant des procédures et des contrôles rigoureux quant à la salubrité des aliments. La Société détient des accréditations telles que Hazard Analysis and Critical Control Point (HACCP) et Safe Quality Food (SQF).

Risques liés à la santé et au bien-être des animaux

Les épidémies et la contamination des animaux d'élevage sont des facteurs de risque importants pour la Société. Les épidémies peuvent nuire considérablement à la production et à l'approvisionnement en matières premières pour ses usines de transformation. La gestion de



« La Coop fédérée met en place des moyens pour atténuer son empreinte environnementale et réduire le risque généré par ses activités, produits et services. »

la qualité est un objectif primordial pour La Coop fédérée. Le bien-être des animaux est une priorité pour la Société; un animal ne doit pas être soumis à des abus ou à de mauvais traitements qui pourraient nuire à sa santé.

Risques liés aux lois, règlements et normes

La Société est assujettie à un large éventail de lois, règlements et normes qui touchent notamment l'environnement, la santé et la sécurité au travail, la propriété intellectuelle, la protection des renseignements personnels et la fiscalité. La Coop fédérée engage des dépenses d'exploitation afin de respecter les lois, les règlements et les normes et ainsi être un citoyen responsable. La Société est également soumise au respect d'accords commerciaux internationaux dans lesquels s'inscrivent ses activités. Elle suit de près les nouvelles règles afin de prévoir les impacts sur ses activités et ses membres.

Risques liés aux technologies de l'information

La Coop fédérée dépend de différents systèmes informatiques qui sont essentiels au déroulement de ses activités. Elle est exposée à des risques en matière de sécurité informatique, notamment des cyberattaques, qui pourraient nuire à la disponibilité et à l'intégralité de systèmes ou compromettre la confidentialité des données. La Société et chacune de ses divisions déploient des ressources pour améliorer et accroître l'efficacité et l'efficience des systèmes, des outils et des méthodes en place.

Risques environnementaux

La Coop fédérée met en place des moyens pour atténuer son empreinte environnementale et réduire le risque généré par ses activités, produits et services. Sa politique environnementale montre d'ailleurs les engagements qu'elle a pris envers les exigences réglementaires gouvernementales ainsi que les bonnes pratiques en vigueur dans ses secteurs d'activité. La Société effectue une vigie des lois et des règlements. Par ses actions de protection de l'environnement et en adhérant aux principes de développement durable, La Coop fédérée fait preuve de responsabilité sociale à cet égard.

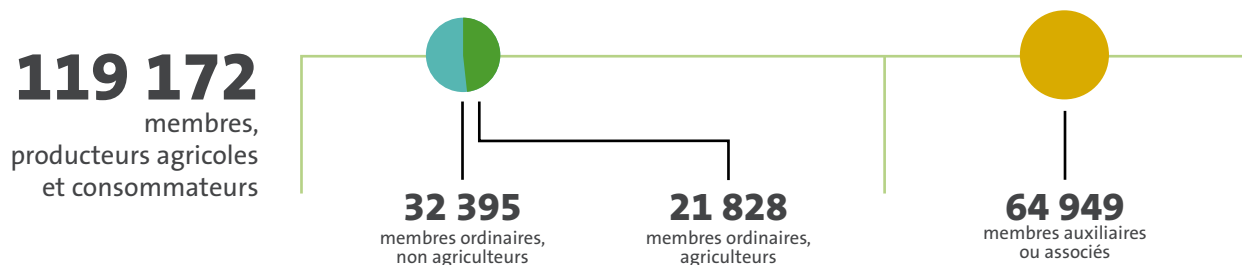
NOTRE HÉRITAGE COOPÉRATIF

La Coop fédérée est fière de ses racines coopératives. Elles lui ont permis de s'ancrer solidement dans son territoire, de se développer de façon harmonieuse dans une logique de service à ses membres et de porter de généreux fruits qu'elle partage équitablement avec toute la collectivité. Sa ligne de conduite est simple : elle s'inspire des sept principes coopératifs reconnus mondialement.

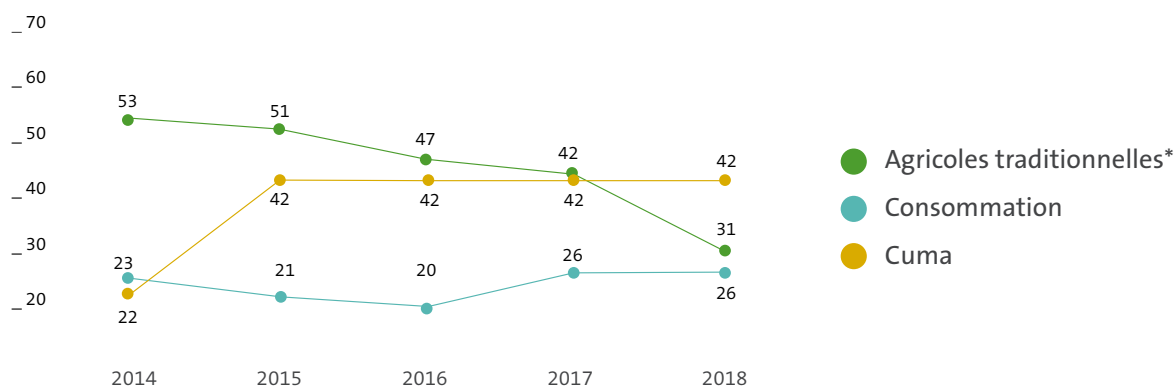
Principe 1 – Adhésion volontaire et ouverte à tous

C'est sur une base volontaire que les coopératives adhèrent à La Coop fédérée et font équipe avec elle pour former le grand réseau La Coop.

À la fin de l'exercice, le sociétariat de La Coop fédérée était composé de 31 coopératives agricoles traditionnelles et 26 coopératives de consommation, à titre de membres ordinaires, et de 42 coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), à titre de membres auxiliaires. Ces mêmes coopératives regroupaient, toujours sur une base volontaire, quelque 119 000 membres.



Évolution du nombre de coopératives membres

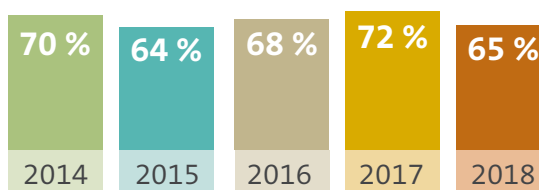


* Le nombre de coopératives agricoles traditionnelles diminue en raison de fusions réalisées pour la mise en place du projet Vision 2020.

Principe 2 – Pouvoir démocratique exercé par les membres

C'est par délégation que les agriculteurs membres du réseau La Coop prennent part aux délibérations de l'assemblée générale annuelle de La Coop fédérée. Le nombre de délégués attribué à chaque coopérative provient d'un calcul basé sur le nombre de membres qu'elle regroupe et le chiffre d'affaires réalisé en cours d'année avec La Coop fédérée.

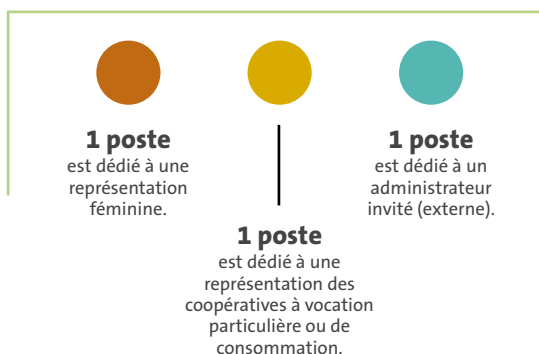
Participation des délégués à l'assemblée générale annuelle de La Coop fédérée



En 2018, **199 délégués** se sont prévalus de leur droit de délégués, sur un total possible de **306, soit 65 %**.

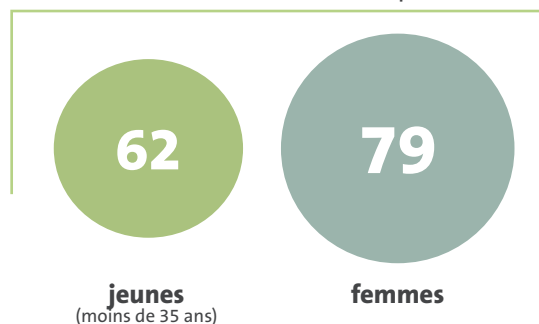
15
administrateurs
composent le conseil
d'administration de
La Coop fédérée
dont :

À La Coop fédérée



330
administrateurs
siègent aux conseils
d'administration
dont :

Dans le réseau La Coop



Bilan coopératif

Principe 3 – Participation économique des membres

Les coopératives contribuent de manière équitable au capital de La Coop fédérée. Ensemble, elles détiennent 307,4 millions de dollars en actions de La Coop fédérée et 773,2 millions de dollars sous forme de réserve collective.

De son côté, en cours d'année, La Coop fédérée a remis aux coopératives des ristournes pour un montant de 42,4 millions de dollars, un dividende à la Filière porcine coopérative pour un montant de 11,2 millions de dollars et a racheté des actions de ses membres pour une contrepartie au comptant de 10,3 millions de dollars.

245 M\$

remis aux coopératives sous forme de ristournes au cours des 5 dernières années.

Ristournes remises aux coopératives membres

25,0 M\$	35,0 M\$	55,0 M\$	88,0 M\$	42,4 M\$
2014	2015	2016	2017	2018

37,8 M\$

remis aux membres de la Filière porcine sous forme de dividendes au cours des 3 dernières années.

Dividendes à la Filière porcine coopérative

10,8 M\$	15,8 M\$	11,2 M\$
2016	2017	2018

État de la réserve collective

338,3 M\$	384,4 M\$	533,5 M\$	688,4 M\$	773,2 M\$
2014	2015	2016	2017	2018

Principe 4 – Autonomie et indépendance

La Coop fédérée est une organisation autonome, sous le contrôle des coopérateurs membres. Elle s'assure de conserver son indépendance à l'endroit des bailleurs de fonds par le maintien de ratios financiers prudents.

Elle applique des principes de saine gouvernance, notamment par la séparation des postes de présidence et de direction générale, par l'indépendance des administrateurs à l'égard de la direction et par la recherche de résultats durables.

La Coop fédérée reconnaît également l'autonomie et l'indépendance de ses coopératives membres.

1 476 M\$

constituent l'avoir de La Coop fédérée.

Ratio de l'avoir des membres sur l'actif

30,3 %	25,4 %	31,9 %	37,7 %	33,7 %
2014	2015	2016	2017	2018

115,6 M\$

constituent l'excédent attribuable aux membres, versé en 2018 à la réserve de La Coop fédérée.

Principe 5 – Éducation, formation et information

Le développement personnel et collectif est un élément-clé de l'Alliance de travail qui unit dans des engagements réciproques les employés, les administrateurs et l'organisation. C'est pourquoi La Coop fédérée contribue au développement des talents en investissant annuellement près de 11 millions de dollars. Plus précisément, La Coop fédérée a investi en activités éducatives 2,13 % de la masse salariale de la Société mère et de la Division agricole, 2,50 % de la masse salariale d'Olymel et 1,15 % de la masse salariale de BMR.

De plus, La Coop fédérée offre de nombreuses formations à la relève agricole, afin de préparer les futurs dirigeants du réseau.

La Coop fédérée se préoccupe également d'informer le grand public sur la nature et la pertinence de son organisation. C'est dans cet esprit qu'elle soutient des initiatives coopératives nationales, telles la Semaine de la coopération et la Semaine de la relève coopérative.

218 administrateurs du réseau
La Coop cheminent dans le
Programme de formation des élus.

22 administrateurs du réseau ont atteint le niveau
Commandeur 3^e degré, attestant le cumul de plus
de 100 crédits de formation.

50 jeunes ont joint, en cours d'année, les rangs des 640 bénéficiaires
du Fonds coopératif d'aide à la relève agricole et ont ainsi eu accès
à plusieurs formations gratuites.

Principe 6 – Coopération entre les coopératives

La Coop fédérée est, pour ses coopératives membres, un carrefour d'intercoopération.

Elle est également partenaire d'une vingtaine d'autres organisations coopératives qui travaillent, ensemble, à renforcer le mouvement coopératif, notamment le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), Coopératives et Mutuelles Canada (CMC), la Fondation québécoise pour l'éducation à la coopération et à la mutualité, la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), la Chaire en gestion et gouvernance des coopératives et des mutuelles de l'Institut de recherche sur les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS) et le Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC-Canada).

Depuis 2003, La Coop fédérée et son réseau coopèrent avec SOCODEVI pour soutenir le développement d'autres coopératives en régions défavorisées.

16
pays
appuyés

163
missions
d'assistance
technique

Près de **2 000**
jours-personnes
offerts

Bilan coopératif

Principe 7 – Engagement dans le milieu

La Coop fédérée valorise le développement durable du milieu où elle exerce ses activités. Elle promeut une agriculture moderne de précision, qui permet de conserver la santé des sols en minimisant les applications de produits de synthèse, et elle contribue au maintien de communautés dynamiques, en encourageant des organisations et événements qui lui paraissent méritoires.

Au cours du dernier exercice, La Coop fédérée et ses filiales ont consacré 5 millions de dollars en dons et commandites sur son territoire.

Les dons, d'une valeur de 3,4 millions de dollars, ont principalement été assumés par Olymel qui a offert gracieusement des produits alimentaires pour une valeur globale de 2,8 millions de dollars, destinés essentiellement à des organismes Moisson du Québec.

Quant aux commandites, d'une valeur globale de 1,6 million de dollars, elles ont été principalement dédiées à des organismes ou événements visant la promotion de l'agroalimentaire, de la culture et de la santé, pour une valeur globale de 1,2 million de dollars.

Tout au long de l'exercice, des produits d'une valeur totale de **2,6 millions \$** ont été généreusement offerts par Olymel à des organismes Moisson du Québec.

270 000 \$ ont été remis par la Société mère à des organismes communautaires de la Montérégie, où s'est déroulée, en 2018, l'activité **Défi Vélo La Coop**.



60 000 \$ ont été remis par BMR à **Rêves d'enfants**.



- Santé et saines habitudes de vie
- Jeunesse et éducation
- Coopération et tissu social
- Soulagement de la pauvreté
- Valorisation de l'agroalimentaire
- Culture
- Autres



125 000 \$ ont été accordés par la Société mère en commandite de la Fête nationale.

105 000 \$ ont été accordés par la Division agricole en commandites visant à promouvoir l'agroalimentaire.

75 000 \$ ont été versés aux Jeux du Québec par BMR.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Au 27 octobre 2018

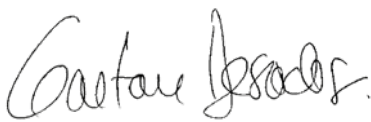
RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés de La Coop fédérée ainsi que les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel pour l'exercice clos le 27 octobre 2018 sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard inclut la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

La direction maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs conçus pour offrir une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société. L'ensemble des systèmes est régulièrement évalué par le service de l'audit interne dont les constatations et les recommandations sont périodiquement présentées à la direction et au comité d'audit.

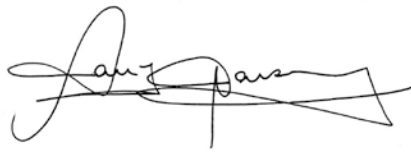
Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel, principalement par l'entremise de son comité d'audit composé d'administrateurs externes. Le comité d'audit tient régulièrement des réunions avec les auditeurs internes et externes et des représentants de la direction afin de discuter des contrôles internes exercés et d'examiner les états financiers consolidés ainsi que d'autres questions de présentation de l'information financière. Le comité d'audit fait rapport et soumet ses recommandations au conseil d'administration. Les présents états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs nommés par les sociétaires, et leur rapport indique l'étendue de leur audit ainsi que leur opinion sur ces états financiers consolidés.

Chef de la direction,



Gaétan DESROCHES, agr., MBA

Chef des finances,



Paul NOISEUX, CPA, CGA

Montréal, 16 janvier 2019

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux sociétaires de La Coop fédérée

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **La Coop fédérée**, qui comprennent le bilan consolidé au 27 octobre 2018, l'état des résultats consolidé, l'état de la réserve consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **La Coop fédérée** au 27 octobre 2018, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 16 janvier 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120803



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Bilan consolidé

Aux 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017


<i>[en milliers de dollars]</i>	Notes	2018 \$	2017 \$
ACTIF			
Actif à court terme			
Débiteurs	7, 25	602 596	527 182
Stocks	8	741 945	628 286
Impôts sur l'excédent à recevoir		27 444	–
Frais payés d'avance		20 777	22 929
Instruments financiers dérivés	24	29 036	17 594
Actif d'impôts futurs	6	3 617	18 993
Placements échéant à moins d'un an	11, 25	19 815	8 771
		1 445 230	1 223 755
Actif à long terme			
Intérêts dans des partenariats	9	226 165	204 415
Participations dans des entités sous influence notable	10	19 112	20 879
Placements	11, 25	73 023	78 336
Immobilisations corporelles	12	998 432	811 085
Immobilisations corporelles destinées à la vente	12	21 698	17 504
Actif au titre des prestations définies	19	43 339	50 958
Écarts d'acquisition		207 281	130 120
Actifs incorporels	13	227 189	129 938
		1 816 239	1 443 235
		3 261 469	2 666 990
PASSIF ET AVOIR			
Passif à court terme			
Découverts bancaires		13 549	20 692
Emprunts bancaires	14	8 000	8 559
Créditeurs et charges à payer	15, 25	712 528	642 374
Revenus reportés	25	89 718	73 108
Impôts sur l'excédent à payer		–	13 620
Instruments financiers dérivés	24	18 912	13 403
Ristournes à payer	5	12 720	13 200
Actions privilégiées rachetables à moins d'un an	20	4 495	4 661
Obligations découlant des contrats de location-acquisition exigibles à moins d'un an	16	423	6 299
Dette à long terme exigible à moins d'un an	17	31 326	13 565
		891 671	809 481
Passif à long terme			
Obligations découlant des contrats de location-acquisition	16	1 828	2 196
Dette à long terme	17	608 837	352 016
Crédit reporté	18	11 721	12 621
Passif au titre des prestations définies	19	67 585	61 186
Passif d'impôts futurs	6	61 721	46 873
		751 692	474 892
Total du passif		1 643 363	1 284 373
AVOIR			
Capital social	20	685 113	574 187
Surplus d'apport		18 000	18 000
Réserve		773 219	688 402
Avoir de la Société		1 476 332	1 280 589
Participations ne donnant pas le contrôle	22, 26	141 774	102 028
Total de l'avoir		1 618 106	1 382 617
		3 261 469	2 666 990

Engagements et éventualités [note 22]

Événements postérieurs à la date du bilan [note 27]

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,


Ghislain GERVAIS, administrateur


Muriel DUBOIS, administratrice

État des résultats consolidé

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

<i>[en milliers de dollars]</i>	Notes	2018 \$	2017 \$
Produits	25	6 515 972	6 271 772
Charges	4		
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	25	6 346 475	5 935 345
Frais financiers		22 601	17 764
Excédent d'exploitation		6 369 076	5 953 109
		146 896	318 663
Autres résultats			
Quote-part des résultats des partenariats		47 211	34 442
Quote-part des résultats des entités sous influence notable		(138)	749
Résultats des autres placements	25	1 719	2 131
Gains nets (pertes nettes) à la cession et à la réévaluation d'actifs	3	9 551	(4 757)
Gain découlant de l'indemnité d'assurance		5 486	-
		63 829	32 565
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent		210 725	351 228
Ristournes	5	42 400	88 000
Impôts sur l'excédent	6	32 914	65 273
Excédent net		135 411	197 955
Attribuable :			
Aux membres de la Société		115 614	168 349
Aux participations ne donnant pas le contrôle		19 797	29 606
		135 411	197 955

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État de la réserve consolidé

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

<i>[en milliers de dollars]</i>	Notes	2018 \$	2017 \$
Réserve au début de l'exercice		688 402	533 545
Prime à l'émission d'une participation ne donnant pas le contrôle	9	-	16 603
Prime au rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle	26	-	(9 810)
Dividendes sur actions ordinaires		(15 313)	(10 784)
Dividendes sur actions privilégiées d'investissement		(15 484)	(9 501)
Excédent net attribuable aux membres de la Société		115 614	168 349
Réserve à la fin de l'exercice		773 219	688 402

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État des flux de trésorerie consolidé

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

<i>[en milliers de dollars]</i>	Notes	2018 \$	2017 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Excédent net		135 411	197 955
Éléments hors caisse :			
Amortissements	4	94 346	82 733
Pertes nettes (gains nets) à la cession et à la réévaluation d'actifs		(9 551)	4 757
Impôts futurs		11 757	(13 919)
Gains sur les instruments financiers dérivés		(5 933)	(1 017)
Variation au titre des prestations définies		14 018	(10 714)
Quote-part des résultats des partenariats		(47 211)	(34 442)
Quote-part des résultats des entités sous influence notable		138	(749)
Autres revenus de placements		53	(105)
Ristournes en actions ordinaires		29 680	74 800
		222 708	299 299
Variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement	21	(115 914)	(31 012)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		106 794	268 287
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'entreprises	3	(176 863)	–
Acquisitions des parts d'une participation ne donnant pas le contrôle d'une filiale		–	(28 544)
Acquisitions de placements		(6 957)	(3 785)
Acquisitions d'intérêts dans des partenariats		(9 145)	(383)
Acquisitions de participations dans des entités sous influence notable		(5 676)	(4 422)
Produit de la cession de placements		1 368	8 688
Produit de la cession d'intérêts dans des partenariats		152	438
Produit de la cession de participations dans des entités sous influence notable		100	432
Dividendes reçus des partenariats		29 924	14 272
Dividendes reçus des entités sous influence notable		757	833
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(217 065)	(171 651)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		4 232	26 739
Acquisitions d'actifs incorporels		(9 790)	(2 480)
Produit de la cession d'actifs incorporels		–	100
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(388 963)	(159 763)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Variation nette des emprunts bancaires		(6 559)	4 376
Remboursement des obligations découlant des contrats de location-acquisition		(6 244)	(1 833)
Produit de l'émission de la dette à long terme		278 660	14 622
Remboursement de la dette à long terme		(16 723)	(213 894)
Produit de l'émission d'actions privilégiées		107 070	104 656
Rachat d'actions privilégiées		(5 363)	(3 952)
Dividendes sur actions privilégiées d'investissement		(15 484)	(9 501)
Produit de l'émission d'actions ordinaires		13	40
Rachat d'actions ordinaires		(33 785)	(11 974)
Dividendes sur actions ordinaires		(2 297)	(5 389)
Produit de l'émission de parts d'une filiale à des tiers		2 497	2 094
Dividendes versés aux actionnaires sans contrôle		(12 473)	(2 544)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		289 312	(123 299)
Diminution (augmentation) des découverts bancaires		7 143	(14 775)
Découverts bancaires au début de l'exercice		(20 692)	(5 917)
Découverts bancaires à la fin de l'exercice		(13 549)	(20 692)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

[Tous les montants des tableaux sont exprimés en milliers de dollars.]

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

La Coop fédérée (la « Société ») a été constituée par une loi spéciale du Québec. La Société compte trois divisions à travers lesquelles elle exerce ses activités : la Division viandes, la Division agricole et la Division détail. La Division viandes concentre ses activités dans l'élevage porcin, la transformation et la commercialisation des viandes porcines et avicoles. La Division agricole fournit quant à elle les biens et les services nécessaires à l'exploitation d'entreprises agricoles. La Division détail regroupe les activités de distribution et de commercialisation de produits de quincaillerie et de matériaux ainsi que les services connexes à ces gammes de produits.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés sont préparés conformément à la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, « Normes comptables pour les entreprises à capital fermé » qui énonce les principes comptables généralement reconnus [« PCGR »] pour les entités n'ayant pas d'obligation d'information du public au Canada et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Principes de consolidation

La Société consolide toutes ses filiales pour lesquelles elle a le pouvoir de définir de manière durable et sans le concours de tiers les politiques stratégiques en matière d'exploitation, d'investissement et de financement. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de La Coop fédérée et les filiales significatives suivantes :

Filiales consolidées

Nom	Description	Participation
Agrico Canada Limited	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100 %
Agrico Canada s.e.c.	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100 %
Agronomy Company of Canada Ltd.	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100 %
Standard Nutrition Inc.	Distribution et commercialisation en nutrition animale	100 %
Maizex Seeds inc.	Production et commercialisation de semences	75 %
Gestion BMR inc.	Distribution et commercialisation de produits de quincaillerie et de matériaux	100 %
Olymel s.e.c.	Élevage, transformation et commercialisation de viandes porcines et avicoles	89,8 %
Énergies RC, s.e.c.	Détention d'un intérêt dans un partenariat de distribution et commercialisation de produits pétroliers	88,9 %
Volailles Acadia s.e.c.	Production avicole	53,8 %
Immeuble 9001 l'Acadie, société en commandite	Exploitation de l'immeuble abritant le siège social	100 %

Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au moindre du coût établi selon la méthode de l'épuisement successif ou du coût moyen et de la valeur nette de réalisation, à l'exception des stocks de grains pour revente qui sont évalués à la juste valeur.

Les stocks de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre du coût établi selon les méthodes de l'épuisement successif ou du coût moyen et de la valeur nette de réalisation.

Les stocks de porcs vivants sont évalués au moindre du coût de production et de la valeur nette de réalisation.

Intérêts dans des partenariats

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour ses intérêts dans des entreprises sous contrôle conjoint. La Société n'a aucun partenariat dont la quote-part est supérieure à 10 % de l'excédent avant la quote-part des résultats des partenariats et des impôts sur l'excédent.

Participations dans des entités sous influence notable

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour toutes les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable sur leurs politiques stratégiques relatives aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement. La Société n'a aucune entité sous influence notable dont la quote-part est supérieure à 10 % de l'excédent avant la quote-part des résultats des entités sous influence notable et des impôts sur l'excédent.

Placements

Le poste placements inclut des actions et autres titres de coopératives qui sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les billets à recevoir sont initialement enregistrés à la juste valeur et ils sont comptabilisés par la suite au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immobilisations corporelles

Propriétés, bâtiments et équipements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les biens loués en vertu des contrats de location-acquisition sont capitalisés lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué ont été transférés à la Société. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-acquisition représente le moindre de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et de la juste valeur du bien loué.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative ou sur la durée du bail :

Pavage	6 2/3 % à 10 %
Bâtiments	3 1/3 % à 10 %
Machinerie et équipement	5 % à 33 1/3 %
Matériel roulant	6 2/3 % à 33 1/3 %
Améliorations locatives	Durée du bail
Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition	Durée du bail

Animaux de reproduction

Les animaux de reproduction, constitués de truies, sont comptabilisés au coût et amortis, si la valeur de disposition est inférieure au coût, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative évaluée à six mises bas.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Actifs incorporels

Les actifs incorporels amortissables sont comptabilisés au coût et amortis en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative.

Marques de commerce

Les marques de commerce sont amorties sur des périodes de deux à 20 ans.

Listes de clients

Les listes de clients sont amorties sur des périodes de cinq à 21 ans.

Droits

Les droits sont composés de droits de production et de droits d'exclusivité d'approvisionnement. Les droits de production ne sont pas amortis car leur durée de vie est indéfinie et les droits d'exclusivité d'approvisionnement sont amortis sur des périodes de cinq à 20 ans.

Logiciels et projets de développement informatique

Le coût des logiciels et les projets de développement informatique sont capitalisés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de trois à cinq ans. L'amortissement des projets de développement informatique débute lorsque les projets sont terminés.

Dépréciation d'actifs

Actifs financiers

Provisions pour créances douteuses

Les débiteurs, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable qu'il y ait des pertes subies sur ces débiteurs en tenant compte de toutes les circonstances connues à la date de révision. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Provisions pour pertes sur créances

Les placements dans les coopératives, comptabilisés au coût, les intérêts dans des partenariats et les participations dans des entités sous influence notable, comptabilisés à la valeur de consolidation, font l'objet d'une dépréciation dans l'éventualité de difficultés financières reflétées lors de l'analyse des rapports financiers de ces entités. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Les billets à recevoir, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital et des intérêts. L'indication d'une perte de valeur est établie lors de la revue de certains ratios financiers des entités. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Actifs à long terme amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle. Si la Société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Une perte de valeur qui est constatée est présentée à l'état des résultats consolidé et la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa juste valeur. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

Actifs incorporels à durée de vie indéfinie

Les droits de production doivent faire l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. La dépréciation est calculée en comparant la valeur comptable des actifs incorporels avec leur juste valeur, laquelle est généralement établie d'après les flux de trésorerie actualisés. Lorsque la valeur comptable des actifs incorporels excède leur juste valeur, une perte de valeur d'un montant équivalent à cet excédent est comptabilisée. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif incorporel en question s'accroît ultérieurement.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis. Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'amortissement, mais sont plutôt soumis à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une dépréciation. Au cours du test de dépréciation, la valeur comptable de l'unité d'exploitation, comprenant l'écart d'acquisition, est comparée à sa juste valeur. Lorsque la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur de l'écart d'acquisition est comptabilisée jusqu'à concurrence du montant comptabilisé de l'écart d'acquisition lié à l'unité d'exploitation. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel la baisse de valeur s'est produite. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne peuvent faire l'objet de reprises.

Revenus reportés

Les revenus reportés correspondent aux sommes facturées pour des marchandises dont la propriété n'a pas encore été transférée à l'acheteur.

Constatation des produits

Les produits sont constatés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des marchandises vendues ont été transférés à l'acheteur, que l'estimation du produit de la vente est raisonnablement sûre et que la perception des produits est raisonnablement assurée. Ce moment coïncide généralement avec la réception des marchandises par l'acheteur.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés à titre de charges dans l'état des résultats consolidé dans l'exercice où ils ont été engagés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens, selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion des devises sont compris dans les résultats consolidés.

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations définies et à cotisations définies qui procurent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Les régimes de retraite à prestations définies sont fondés soit sur le salaire de carrière, sur le salaire final moyen ou sur un principe de rente uniforme. Certaines prestations de retraite sont indexées en fonction des conditions économiques.

Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société à ses retraités comprennent des prestations pour des soins de santé et de l'assurance-vie.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels à l'aide des plus récentes évaluations de capitalisation. Les calculs sont déterminés à partir d'hypothèses à long terme relativement à la croissance de la rémunération, l'âge de départ à la retraite, la cessation d'emploi des salariés et la croissance des coûts prévus de santé.

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans l'état des résultats consolidé. Les réévaluations comprennent la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé à l'aide du taux d'actualisation utilisé pour le calcul du coût financier des régimes, les gains et pertes actuariels ainsi que les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions.

Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur. Les obligations au titre des régimes sont actualisées selon les taux de rendement à long terme des actifs du régime, établis selon des méthodes actuarielles.

La Société offre aussi à certains de ses employés à la retraite des avantages complémentaires. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant la même méthode comptable que celle utilisée pour les régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies et le coût des avantages complémentaires sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidé, à titre de coût des ventes, frais de vente et d'administration.

Ristournes

Le montant et le mode de paiement des ristournes sont déterminés par le conseil d'administration après la fin de l'exercice. Le calcul des ristournes est établi en fonction des volumes d'achat des sociétaires. Les ristournes sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Dans le cas des ristournes en actions, les actions sont considérées comme étant émises à la fin de l'exercice qui précède la résolution du conseil d'administration.

Instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur et les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, se composent des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des découverts bancaires, des emprunts bancaires, des créditeurs et charges à payer, des revenus reportés et des ristournes à payer.

Les actions et autres titres de coopératives présentés dans les placements sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les intérêts dans des partenariats et les participations dans des entités sous influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Les billets à recevoir sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actions privilégiées et la dette à long terme sont évaluées initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût soit en raison de l'utilisation d'un taux flottant pour certains emprunts ou parce que la direction estime que la juste valeur des emprunts comportant un taux fixe ne diffère pas beaucoup de leur valeur comptable, compte tenu de l'échéance prochaine de certains et des taux qui pourraient actuellement être obtenus par la Société pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

Les produits et les charges d'intérêt des actifs et des passifs financiers sont comptabilisés au poste « Frais financiers » à l'état des résultats consolidé. Les gains et les pertes afférents aux actifs et aux passifs financiers sont comptabilisés au poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ». Lorsqu'ils sont afférents à la disposition, les gains et les pertes sont comptabilisés au poste « Gains nets (pertes nettes) à la cession et à la réévaluation d'actifs ».

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change et les risques liés aux prix d'achat et de vente de certaines marchandises, ainsi que les risques de change liés à la dette. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme et des options et swaps sur le prix des marchandises et de devises. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Lorsque la Société documente ses relations de couverture de flux de trésorerie ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion de risque et démontre qu'elles sont suffisamment efficaces au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture, la comptabilité de couverture est utilisée.

Les instruments financiers dérivés que la Société a choisi de désigner comme éléments de couverture de trésorerie ne sont pas comptabilisés avant leur échéance. Les gains et les pertes auxquels l'élément de couverture donne lieu sont comptabilisés lorsque l'élément couvert influe sur les résultats consolidés. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. La tranche des gains et des pertes sur l'élément de couverture est comptabilisée à titre de rajustement des revenus ou des dépenses de l'élément couvert connexe. Les gains et les pertes réalisés sur ces contrats figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers dérivés

Contrats de change et swaps de devises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger principalement en devises américaine, japonaise et australienne. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises. Les gains et les pertes découlant des contrats de change et swaps de devises utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie d'opérations futures sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidé au moment de la réalisation de ces opérations.

Swaps de devises - dettes

La Société utilise une partie de sa facilité de crédit sous forme d'avances LIBOR. Afin de gérer le risque de variation de taux de change de la dette, elle utilise des swaps de devises. Les gains et les pertes de change découlant de ces swaps de devises utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie sont compris dans l'état des résultats consolidé.

Une relation de couverture est rompue si la couverture cesse d'être efficace, et le gain ou la perte non réalisé sur l'instrument financier dérivé connexe est imputé à l'état des résultats consolidé.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des éléments de couverture sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats consolidé.

Contrats à terme sur le prix des marchandises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains, des ventes de porcs et des achats d'engrais afin de couvrir certains risques futurs identifiables liés au prix de ces marchandises. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les contrats à terme sur le prix des marchandises. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Options sur le prix des marchandises

La Société a également recours à des options pour gérer le risque du prix des marchandises. Les options confèrent à la Société le droit mais non l'obligation d'exercer à un prix déterminé avant la date d'échéance des options. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les options sur le prix des marchandises.

Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Obligations environnementales

Les charges environnementales relatives aux opérations courantes sont comptabilisées comme charges ou capitalisées selon leur nature. Les charges courantes causées par des événements passés et qui ne contribuent pas à générer des revenus futurs sont inscrites aux résultats consolidés de l'exercice courant. Des passifs sont inscrits lorsque les charges sont probables et peuvent être raisonnablement estimées.

Impôts sur l'excédent

La Société utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser ses impôts sur l'excédent. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés à l'aide des taux d'imposition pratiquement en vigueur qui seront appliqués au cours de l'exercice où les écarts devraient se résorber. Une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des actifs d'impôts futurs lorsqu'il est plus probable qu'improbable que ces actifs ne seront pas réalisés.

Exercice

La Société termine son exercice le dernier samedi d'octobre. Les exercices clos le 27 octobre 2018 et le 28 octobre 2017 comprennent 52 semaines.

3. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Division viandes

Le 26 juin 2018, la filiale Olymel s.e.c. a acheté certains des actifs d'une entreprise du secteur des viandes pour une contrepartie de 65 281 000 \$.

Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	Total \$
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	10 923
Immobilisations corporelles	28 860
Actifs incorporels	15 600
Écart d'acquisition	10 922
Total des actifs acquis	66 305
Total des passifs à court terme pris en charge	1 024
Total des actifs nets acquis	65 281
Contrepartie versée	
Comptant	65 281

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

3. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Division agricole

Le 20 avril 2018, la Société a procédé à l'acquisition de 100 % des actions d'une entreprise œuvrant dans le secteur agricole pour une contrepartie de 87 669 000 \$, net de l'encaisse acquise.

Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	Total \$
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	14 344
Immobilisations corporelles	10 799
Actifs incorporels	37 975
Écart d'acquisition	42 723
Autres actifs à long terme	134
Total des actifs acquis	105 975
Passifs à court terme	6 637
Dette à long terme	819
Passif d'impôts futurs à long terme	10 850
Total des passifs pris en charge	18 306
Total des actifs nets acquis	87 669
Contrepartie versée	
Comptant, net de l'encaisse acquise	87 669

Division agricole

Le 4 juillet 2018, la Société a procédé à l'acquisition de 75 % des actions d'une entreprise œuvrant dans le secteur agricole pour une contrepartie de 19 628 000 \$, net de l'encaisse acquise.

Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	Total \$
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	8 370
Immobilisations corporelles	5 165
Actifs incorporels	9 000
Écart d'acquisition	16 207
Total des actifs acquis	38 742
Passifs à court terme	7 364
Passif d'impôts futurs à long terme	3 283
Total des passifs pris en charge	10 647
Total des actifs nets acquis	28 095
Contrepartie	
Comptant, net de l'encaisse acquise	19 628
Participation ne donnant pas le contrôle	8 467
Total	28 095

Le groupe d'actionnaires sans contrôle, détenant 25 % des actions de la filiale, bénéficie d'une option de vente de la totalité de ses actions à la Société à partir du 4 juillet 2021 jusqu'à la date d'expiration de l'option, soit le 4 juillet 2023. La Société est dans l'obligation de racheter les actions au moment de l'exercice de l'option ou de procéder au rachat lors de l'extinction de l'option, soit le 4 juillet 2023.

Division agricole

Le 4 septembre 2018, la Société a procédé à l'acquisition de 50 % des actions d'une entreprise pour une contrepartie de 1 500 000 \$. La Société possédait déjà une participation de 50 % dans cette entreprise œuvrant dans le secteur agricole. Le 4 septembre 2018, soit la date d'acquisition, la Société a obtenu le contrôle des actions de cette entreprise.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

3. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

La Coop fédérée

Le 1^{er} novembre 2017, La Coop fédérée, par l'entremise de ses filiales, a procédé à l'acquisition d'une participation contribuant à accroître de 11,3 % la détention dans une entreprise dans laquelle la Société possédait déjà une participation de 42,5 % en contrepartie de 4 525 000 \$, net de l'encaisse acquise. La constitution de la contrepartie correspond à un montant de 2 785 000 \$, net de l'encaisse, versé par la Société et un montant de 1 740 000 \$ par l'intermédiaire d'un intérêt dans un partenariat. Le 1^{er} novembre 2017, soit la date d'acquisition, la Société a obtenu le contrôle des actions de cette entreprise.

Une réévaluation à la juste valeur de la participation détenue au 1^{er} novembre 2017 a généré un gain à la réévaluation d'actif de 10 406 000 \$ présenté dans le poste « Gains nets (pertes nettes) à la cession et à la réévaluation d'actif ». Cette participation était comptabilisée à titre d'intérêt dans un partenariat et à titre de participation dans une entité sous influence notable selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	Total
	\$
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	1 476
Immobilisations corporelles	8 363
Actifs incorporels	42 843
Écart d'acquisition	6 088
Autres actifs à long terme	2 917
Total des actifs acquis	61 687
Passifs à court terme	802
Dettes à long terme	10 850
Passif d'impôts futurs à long terme	4 334
Total des passifs pris en charge	15 986
Total des actifs nets acquis	45 701
Contrepartie	
Comptant versé par la Société, net de l'encaisse acquise	2 785
Comptant versé par un intérêt dans un partenariat	1 740
Participation ne donnant pas le contrôle	21 458
Juste valeur de la participation au 1 ^{er} novembre 2017	19 718
Total	45 701

4. CHARGES

Les charges comprennent les éléments suivants :

	2018	2017
	\$	\$
Coût des ventes, frais de vente et d'administration		
Coût des stocks	5 721 197	5 438 801
Crédit d'impôts à la recherche et développement	(1 131)	(1 106)
Amortissement des immobilisations corporelles	76 311	67 749
Amortissement des actifs incorporels	17 957	14 596
Amortissement des coûts de transaction	978	1 288
Amortissement du crédit reporté	(900)	(900)
Frais financiers		
Intérêts sur les emprunts bancaires	804	499
Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-acquisition	264	314
Intérêts sur la dette à long terme	20 837	15 749
Intérêts sur les actions privilégiées	955	860
Intérêts créditeurs	(1 237)	(946)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

5. RISTOURNES

Conformément aux dispositions de la loi régissant la Société, les administrateurs, au cours de leur réunion du 16 janvier 2019, ont déclaré, à même l'excédent de l'exercice, des ristournes de 42 400 000 \$. Ils ont résolu que les ristournes seront versées dans les proportions suivantes :

	2018 \$	2017 \$
Comptant	12 720	13 200
Actions ordinaires de classe D-1 (B-1 et D-1 en 2017)	29 680	74 800
	42 400	88 000

Les présents états financiers consolidés tiennent compte de cette résolution.

6. IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT

Les principales composantes des impôts sur l'excédent se présentent comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Exigibles	21 157	79 192
Futurs	11 757	(13 919)
Impôts sur l'excédent	32 914	65 273

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant obtenu, en multipliant l'excédent après ristournes par les taux d'imposition prévus par la loi, se résume comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	210 725	351 228
Ristournes	42 400	88 000
Excédent aux fins du calcul de la charge d'impôts	168 325	263 228
Impôts aux taux combinés fédéral et provincial de 26,75 % [26,81 % en 2017]	45 027	70 571
Incidence des charges non déductibles fiscalement	2 271	1 363
Réévaluation de participation dans des entités sous influence notable	(2 784)	-
Participations dans des entités sous influence notable imposables	(3 599)	64
Excédent attribuable aux actionnaires sans contrôle	(5 296)	(7 944)
Autres éléments	(2 705)	1 219
Impôts sur l'excédent	32 914	65 273

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Période tampon	87	17 040
Provisions et réserves non admissibles fiscalement	3 460	4 051
Autres éléments nets	70	(2 098)
Actif d'impôts futurs à court terme	3 617	18 993

Excédent de la valeur comptable sur la valeur fiscale :

Immobilisations corporelles	(50 440)	(46 099)
Actifs incorporels	(22 135)	(3 745)
Placements	(6 523)	(9 245)
Pertes reportables	11 481	10 292
Avantages sociaux futurs	5 702	2 233
Autres	194	(309)
Passif d'impôts futurs à long terme	(61 721)	(46 873)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

7. DÉBITEURS

	2018 \$	2017 \$
Comptes clients	610 876	532 425
Provisions pour créances douteuses	(8 280)	(5 243)
	602 596	527 182

8. STOCKS

Les stocks se détaillent comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Stocks de la Division viandes	323 508	292 287
Stocks de la Division agricole	284 183	208 451
Stocks de la Division détail	134 254	127 548
	741 945	628 286

La valeur comptable des stocks comptabilisée à la valeur nette de réalisation est de 137 560 000 \$ [136 300 000 \$ en 2017].

Le montant de dépréciation des stocks comptabilisé en charge pour l'exercice est de 21 395 000 \$ [27 554 000 \$ en 2017].

Il n'y a eu aucune reprise de dépréciation comptabilisée dans les stocks en 2018 et 2017.

9. INTÉRÊTS DANS DES PARTENARIATS

	2018 \$	2017 \$
Actions dont le pourcentage de détention est de 50 % de la Division agricole	90 198	79 139
Actions dont le pourcentage de détention est de 50 % et 67,7 % de la Division viandes	84 629	84 028
Actions dont le pourcentage de détention est de 50 % dans une entreprise du secteur pétrolier	51 338	41 248
	226 165	204 415

Division agricole

Le 3 novembre 2017, la Société a conclu un partenariat d'affaires donnant droit à une participation de 50 % dans une entreprise œuvrant dans le secteur de la distribution et commercialisation d'intrants agricoles pour une considération totale de 6 800 000 \$.

Division viandes

Le 31 décembre 2016, la Société a conclu un partenariat d'affaires donnant droit à une participation de 50 % dans une entreprise d'abattage, de découpe et de transformation de porcs, ainsi que dans une activité d'élevage de porcs pour une considération totale de 40 000 000 \$.

En contrepartie de cette participation, Olymel s.e.c. a émis des parts à son partenaire entraînant la comptabilisation d'une participation ne donnant pas le contrôle aux états financiers consolidés de la Société. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en augmentation de la réserve pour un montant de 16 603 000 \$ à titre de prime à l'émission d'une participation ne donnant pas le contrôle.

10. PARTICIPATIONS DANS DES ENTITÉS SOUS INFLUENCE NOTABLE

	2018 \$	2017 \$
Actions dont le pourcentage de détention varie entre 7,58 % et 40 % de la Division agricole	17 548	18 833
Actions dont le pourcentage de détention est de 20 % de la Division viandes	748	1 325
Actions dont le pourcentage de détention est de 24,5 % et 33 % de la Division détail [24,5 % et 39 % en 2017]	816	721
	19 112	20 879

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

11. PLACEMENTS

	2018 \$	2017 \$
Actions et autres titres de coopératives	13 194	12 541
Billet à recevoir, portant intérêts au moindre du taux préférentiel et de 4 %, remboursable selon les modalités du contrat	45 000	45 000
Autres billets à recevoir	30 026	24 623
Billet à recevoir, remboursable et portant intérêts au taux défini selon les modalités du contrat	4 618	4 943
	92 838	87 107
Placements échéant à moins d'un an	19 815	8 771
	73 023	78 336

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018			2017
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Terrains	80 394	–	80 394	78 624
Pavage	42 922	14 947	27 975	22 927
Bâtiments	795 223	240 754	554 469	423 978
Machinerie et équipement	934 998	633 721	301 277	244 868
Matériel roulant	26 476	18 574	7 902	7 084
Améliorations locatives	12 711	4 770	7 941	5 595
Animaux de reproduction	19 664	4 718	14 946	15 359
Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition				
Bâtiments	2 597	388	2 209	9 702
Machinerie et équipement	1 350	240	1 110	2 636
Matériel roulant	901	692	209	312
	1 917 236	918 804	998 432	811 085
Immobilisations corporelles destinées à la vente	–	–	21 698	17 504

Au cours de l'exercice 2017 et de l'exercice antérieur, la Société a décidé de mettre en vente l'immeuble abritant le siège social, des terrains et des immeubles.

Ces immobilisations sont présentées au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des frais de vente, pour un montant total de 21 698 000 \$ au 27 octobre 2018 [17 504 000 \$ en 2017]. Ces immobilisations ont cessé d'être amorties en date de leur désignation à titre d'immobilisations corporelles destinées à la vente.

13. ACTIFS INCORPORELS

	2018			2017
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Marques de commerce	67 184	8 515	58 669	45 129
Listes de clients	109 039	23 458	85 581	50 913
Droits d'exclusivité d'approvisionnement	62 992	36 888	26 104	28 566
Droits de production	44 172	–	44 172	1 329
Logiciels et projets de développement informatique	29 106	16 443	12 663	4 001
	312 493	85 304	227 189	129 938

Les logiciels et projets de développement informatique sont développés à l'interne et les frais comptabilisés à titre d'actifs incorporels sont capitalisés lorsque les coûts engagés permettent d'exploiter l'actif selon les attentes de la direction.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

14. EMPRUNTS BANCAIRES

Le montant d'emprunts bancaires provient de facilités de crédit à demande de filiales.

Pour l'une des filiales, la facilité de crédit à demande, renouvelable annuellement, par voies de découverts, d'avances, de lettres de crédit et de lettres de garantie, totalise 17 000 000 \$ en 2018 et 2017, jusqu'à concurrence d'un montant global de 6 000 000 \$ en 2018 et 2017 pour les lettres de crédit et les lettres de garantie. Au 27 octobre 2018, aucun montant n'était utilisé [6 559 000 \$ en 2017] et porte intérêts au taux préférentiel, soit 3,95 % en 2018 [3,20 % en 2017]. La Société est garante solidairement de la totalité des sommes dues en vertu de cette entente.

Pour d'autres filiales garantes solidairement, le crédit d'exploitation rotatif à demande est renouvelable annuellement, et ne peut en aucun temps excéder le plus élevé de 4 300 000 \$ et d'un montant basé sur les débiteurs et les stocks de ces filiales, soit 2 171 000 \$ [1 250 000 \$ en 2017]. Le crédit d'exploitation rotatif porte intérêts au taux préférentiel majoré de 1,75 %, soit 5,70 % en 2018 [4,95 % en 2017]. Aucun montant n'était utilisé en vertu de ce crédit d'exploitation en 2018 et 2017.

Une autre filiale dispose d'un prêt à demande renouvelable annuellement, au montant autorisé de 5 000 000 \$ [6 500 000 \$ en 2017], dont 2 000 000 \$ est utilisé en 2018 et en 2017 et porte intérêts au taux préférentiel majoré de 0,25 %, soit 4,20 % en 2018 [3,45 % en 2017]. Le prêt à demande est garanti par les débiteurs et les stocks de cette filiale d'une valeur comptable de 7 934 000 \$ en 2018 [6 676 000 \$ en 2017].

Une nouvelle filiale dispose d'un prêt à demande renouvelable annuellement, au montant autorisé de 9 000 000 \$, dont 6 000 000 \$ est utilisé en 2018 et porte intérêts au taux préférentiel majoré de 0,25 %, soit 4,20 % au 27 octobre 2018. Le prêt à demande est garanti par les débiteurs et les stocks de cette filiale d'une valeur comptable de 6 902 000 \$ en 2018.

15. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2018	2017
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	698 578	635 802
Sommes à remettre à l'État	12 533	5 145
Intérêts courus sur la dette à long terme	1 417	1 427
	712 528	642 374

16. OBLIGATIONS DÉCOULANT DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2018	2017
	\$	\$
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, portant intérêts au taux fixe de 3,20 %, remboursable par versements mensuels de 11 900 \$, capital et intérêts, échéant en août 2022	1 594	1 685
Obligations découlant des contrats de location-acquisition, portant intérêts à des taux fixes variant de 1,95 % à 10,65 % en 2018 et 2017, remboursables par versements mensuels variant de 45 \$ à 22 093 \$ en capital, échéant entre décembre 2018 et juin 2021	657	989
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, qui portait intérêts au taux fixe de 3,50 % et au taux préférentiel majoré de 1 %, soit 4,95 % en 2018 [4,20 % en 2017], remboursé par versements mensuels de 136 174 \$, capital et intérêts, échu en juillet 2018	-	5 821
	2 251	8 495
Obligations découlant des contrats de location-acquisition exigibles à moins d'un an	423	6 299
	1 828	2 196

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2019	423
2020	400
2021	123
2022	1 305
2023	-

Les paiements minimums des obligations découlant des contrats de location-acquisition comprennent des intérêts de 232 000 \$. Les obligations découlant des contrats de location-acquisition sont garanties par les actifs loués sous-jacents.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

17. DETTE À LONG TERME

	2018 \$	2017 \$
Facilité de crédit ¹ utilisée par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel de 3,95 % [3,20 % en 2017], par voie d'acceptations bancaires à des taux variant de 3,31 % à 3,48 % [2,27 % à 2,34 % en 2017] et sous forme d'avance LIBOR à des taux variant de 3,05 % à 3,22 % en 2018 [2,08 % en 2017], renouvelable en juin 2021	466 796	196 728
Crédit à terme, à taux fixe de 5 % remboursable par versement annuel en capital de 20 000 000 \$, à compter du 11 juillet 2020 jusqu'en juillet 2022	60 000	60 000
Balance de prix d'achat à payer, portant intérêts au moindre de 4 % et du taux préférentiel, soit 3,95 % [3,20 % en 2017], remboursable par versement annuel en capital de 20 000 000 \$. Un paiement anticipé a été effectué au cours d'un exercice antérieur	40 000	40 000
Crédit à terme, à taux fixe de 6,50 %, remboursable en totalité en décembre 2019	25 000	25 000
Crédits à termes de filiales, garantis par des hypothèques immobilières sur l'universalité des biens de ces filiales, portant intérêts à taux fixes variant de 4,31 % à 5,91 % [3,40 % à 4,67 % en 2017]. Ces crédits à terme sont remboursables par versements mensuels en capital au montant total de 144 552 \$ à compter de janvier 2019, échéant en septembre 2033	23 417	15 612
Emprunts hypothécaires d'une filiale, garantis par des hypothèques mobilières et immobilières, à des taux variant de 3,80 % à 3,95 %, échéant entre juin 2027 et juin 2032	9 724	–
Emprunt hypothécaire d'une filiale, garanti par une hypothèque sur un bâtiment et un terrain de la filiale pour une valeur comptable de 14 681 000 \$ au 27 octobre 2018 [15 186 000 \$ en 2017], portant intérêt au taux fixe de 7,76 %, remboursable par versements mensuels de 83 404 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2023	5 630	6 170
Emprunt hypothécaire de la filiale immobilière, garanti par des hypothèques mobilières et immobilières, au taux préférentiel plus 0,25 %, soit 4,20 % en 2018 [3,45 % en 2017], remboursable par versements mensuels en capital de 81 518 \$, échéant le 31 octobre 2018	4 213	5 191
Emprunts hypothécaires d'une filiale, garantis par des hypothèques sur des loyers, des terrains, des bâtiments et de l'équipement, pour une valeur comptable de 8 502 000 \$ en 2017, à des taux variant de 3,20 % à 3,70 % en 2017, remboursés au cours de l'exercice 2018	–	5 685
Emprunts hypothécaires et autres dettes, à des taux variant de 0 % à 5,20 % en 2018 [0 % à 4,45 % en 2017], échéant entre novembre 2018 et juillet 2022	7 386	12 896
	642 166	367 282
Coûts de transaction	(2 003)	(1 701)
	640 163	365 581
Dettes à long terme exigibles à moins d'un an	31 326	13 565
	608 837	352 016

1. La Société dispose d'une facilité de crédit globale de 1 000 000 000 \$ [750 000 000 \$ en 2017] de crédit rotatif. La Société peut utiliser ce crédit selon les formes suivantes : emprunts sur marge en dollars canadiens ou américains, acceptations bancaires, avances LIBOR et lettres de garantie. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée.

La dette à long terme de la Société est sujette au respect de certains ratios financiers calculés sur la base des états financiers consolidés de la Société. En date du 27 octobre 2018, la Société respecte ces ratios financiers.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit : 2019 – 31 326 000 \$; 2020 – 68 767 000 \$; 2021 – 490 041 000 \$; 2022 – 23 411 000 \$; 2023 – 5 677 000 \$.

Le 30 novembre 2018, la Société a obtenu une facilité de crédit additionnelle d'un an, non renouvelable, d'un montant maximal de 200 000 000 \$, échéant le 30 novembre 2019. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée.

18. CRÉDIT REPORTÉ

Le crédit reporté représente le produit d'assurance non-amorti suite à l'incendie d'une des usines de la Division viandes en 2012. Il est constaté à titre de produit au même rythme que l'amortissement des immobilisations.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

19. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de chaque exercice. Les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées en date du 31 décembre 2015, sauf une qui a été effectuée au 31 décembre 2017. L'évaluation actuarielle pour les avantages complémentaires de retraite a été effectuée en date du 31 mars 2017. Les prochaines évaluations actuarielles doivent être effectuées en date du 31 décembre 2018, sauf une qui sera effectuée au 31 décembre 2020 pour les régimes de retraite et en date du 31 mars 2020 pour les avantages complémentaires de retraite.

Les informations relatives aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires se présentent comme suit :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
	\$	\$	\$
2018			
Obligations au titre des prestations définies	234 303	22 806	257 109
Juste valeur des actifs des régimes	232 863	—	232 863
Passif net au titre des prestations définies	(1 440)	(22 806)	(24 246)

Le passif net au titre des prestations définies est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
	\$	\$	\$
Actif au titre des prestations définies	43 339	—	43 339
Passif au titre des prestations définies	(44 779)	(22 806)	(67 585)
Passif net au titre des prestations définies	(1 440)	(22 806)	(24 246)

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
	\$	\$	\$
2017			
Obligations au titre des prestations définies	227 962	20 481	248 443
Juste valeur des actifs des régimes	238 215	—	238 215
Actif (passif) net au titre des prestations définies	10 253	(20 481)	(10 228)

L'actif (le passif) net au titre des prestations définies est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
	\$	\$	\$
Actif au titre des prestations définies	50 958	—	50 958
Passif au titre des prestations définies	(40 705)	(20 481)	(61 186)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	10 253	(20 481)	(10 228)

Le coût des régimes de retraite à prestations définies se compose de ce qui suit :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
	\$	\$	\$
2018			
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 351	1 129	6 480
Coût financier	(550)	1 049	499
Réévaluations et autres éléments	13 303	1 109	14 412
Coût (revenu) des avantages sociaux futurs	18 104	3 287	21 391

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
	\$	\$	\$
2017			
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4 915	1 025	5 940
Coût financier	5 225	1 218	6 443
Réévaluations et autres éléments	(11 558)	(3 008)	(14 566)
Coût (revenu) des avantages sociaux futurs	(1 418)	(765)	(2 183)

Au cours de l'exercice 2017, des amendements ont été apportés à certains des régimes d'avantages complémentaires de la Société, ayant généré un gain sur compression de 3 767 000 \$, présenté à titre de réévaluations et autres éléments.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

20. CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est variable et illimité quant au nombre d'actions qui peuvent être émises, et les privilèges, restrictions et conditions y afférents sont déterminés par le conseil d'administration. Le capital social se compose de ce qui suit :

Actions privilégiées

Actions privilégiées de classe A, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles sont émises lors de la conversion des actions ordinaires souscrites par un sociétaire qui ne remplit pas les obligations de son contrat avec la Société ou lorsque les obligations du contrat ne sont pas renouvelées.

Actions privilégiées d'investissement

Actions privilégiées d'investissement Série 1 – FSTQ, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration depuis le 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 1 – FSTQ, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration depuis le 31 mai 2016. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 2 – CRCD, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 3 – ESSOR 2013, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration depuis le 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 3 – ESSOR 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 4 – FONDATION 2013, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration depuis le 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 4 – FONDATION 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 5 – FSTQ 2013, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration depuis le 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 5 – FSTQ 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 6 – 2017, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 1^{er} juin 2020. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 6 – 2017, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif

Actions privilégiées, d'une valeur nominale de 10 \$, émises en vertu du Régime d'investissement coopératif à des employés de la Société, portant intérêts à un taux fixé par le conseil d'administration. Elles ne sont rachetables que par la Société à leur valeur nominale, sur décision du conseil d'administration à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission.

Actions ordinaires

Actions ordinaires de classe A, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe AA, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire de la section filière porcine et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe B, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B s'il y a des actions ordinaires en circulation autres que des actions ordinaires de classe B-1, D-1, P-1 ou des actions ordinaires de classe A. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe B-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B et D-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe D-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe P-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. La date de rachat devra également correspondre à celle des actions ordinaires de classe D-1 émises au cours de la même année. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe P-2, Séries 1 à 248, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe P-2 s'il y a des actions ordinaires en circulation autres que des actions ordinaires de classe B-1, D-1 ou P-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de dividende sur actions ordinaires de classe AA.

Actions ordinaires de classe P-100, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de dividende déterminé discrétionnaire.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

20. CAPITAL SOCIAL

À la fin de l'exercice, les actions émises et payées étaient réparties comme suit :

	Nombre		Montant	
	2018	2017	2018 \$	2017 \$
Actions privilégiées				
Classe A	391 927	560 990	392	561
Actions d'investissement Série 1 – FSTQ	500 000	500 000	50 000	50 000
Actions d'investissement Série 2 – CRCD	500 000	500 000	50 000	50 000
Actions d'investissement Série 3 – ESSOR 2013	50 000	50 000	5 000	5 000
Actions d'investissement Série 4 – FONDATION 2013	250 000	250 000	25 000	25 000
Actions d'investissement Série 5 – FSTQ 2013	250 000	250 000	25 000	25 000
Actions d'investissement Série 6 – 2017	2 000 000	1 000 000	200 000	100 000
Régime d'investissement coopératif				
Série 2012, rachetables à compter de 2018, 3,5 %	—	466 094	—	4 661
Série 2013, rachetables à compter de 2019, 3,5 %	449 475	449 475	4 495	4 495
Série 2014, rachetables à compter de 2020, 3,5 %	543 568	543 568	5 436	5 436
Série 2015, rachetables à compter de 2021, 3,5 %	635 715	635 715	6 357	6 357
Série 2016, rachetables à compter de 2022, 3,5 %	633 667	633 667	6 337	6 337
Série 2017, rachetables à compter de 2023, 3,5 %	710 610	—	7 106	—
	6 914 962	5 839 509	385 123	282 847
Coûts de transaction	—	—	(2 926)	(2 890)
	6 914 962	5 839 509	382 197	279 957
Actions privilégiées présentées à titre de passif financier	(449 475)	(466 094)	(4 495)	(4 661)
	6 465 487	5 373 415	377 702	275 296
Actions ordinaires				
Classe A	27 301	36 350	682	908
Classe AA	2 470	2 370	61	59
Classe B	—	2 196 476	—	2 197
Classe B-1	42 457 404	42 512 385	42 458	42 512
Classe D-1	240 822 446	242 811 780	240 823	242 812
Classe P-1	4 999 258	4 999 258	4 999	4 999
Classe P-2	241	229	7	6
Classe P-100	18 368 810	5 385 273	18 369	5 385
MEMBRES AUXILIAIRES	490	500	12	13
	306 678 420	297 944 621	307 411	298 891
	313 143 907	303 318 036	685 113	574 187

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

20. CAPITAL SOCIAL

Les opérations de l'exercice se détaillent comme suit :

	Nombre		Montant	
	2018	2017	2018 \$	2017 \$
Actions privilégiées				
Solde au début de l'exercice	5 839 509	4 793 939	279 957	179 253
Émission :				
Actions d'investissement Série 6 – 2017	1 000 000	1 000 000	100 000	100 000
Régime d'investissement coopératif Série 2017 [Série 2016 en 2017]	710 610	633 667	7 106	6 337
Coûts de transaction	—	—	(36)	(1 681)
	1 710 610	1 633 667	107 070	104 656
Transfert :				
Classe A	533 433	—	533	—
Rachat :				
Classe A	(702 496)	(214 435)	(702)	(215)
Régime d'investissement coopératif Série 2012 [Série 2011 en 2017]	(466 094)	(373 662)	(4 661)	(3 737)
	(1 168 590)	(588 097)	(5 363)	(3 522)
	6 914 962	5 839 509	382 197	279 957
Régime d'investissement coopératif, rachetable à moins d'un an, Série 2013 [Série 2012 en 2017]	(449 475)	(466 094)	(4 495)	(4 661)
Solde à la fin de l'exercice	6 465 487	5 373 415	377 702	275 296
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	297 944 621	230 057 830	298 891	231 011
Émission :				
Classe A	445	1 367	11	34
Classe AA	100	160	2	4
Classe B-1	23 961	11 220 000	24	11 220
Classe D-1	29 815 932	63 580 000	29 816	63 580
Classe P-2	12	16	1	2
Classe P-100	12 983 537	5 389 203	12 984	5 389
	42 823 987	80 190 746	42 838	80 229
Transfert :				
Classe A	(1 750)	—	(44)	—
Classe B	(3 822)	—	(4)	—
Classe B-1	(74 719)	—	(74)	—
Classe D-1	(411 142)	—	(411)	—
	(491 433)	—	(533)	—
Rachat :				
Classe A	(7 744)	(1 716)	(193)	(43)
Classe AA	—	(90)	—	(3)
Classe B	(2 192 654)	(11 919 565)	(2 193)	(11 919)
Classe B-1	(4 223)	(7 855)	(4)	(8)
Classe D-1	(31 394 124)	(364 299)	(31 394)	(364)
Classe P-1	—	(6 493)	—	(7)
Classe P-2	—	(7)	—	(1)
Classe P-100	—	(3 930)	—	(4)
MEMBRES AUXILIAIRES	(10)	—	(1)	—
	(33 598 755)	(12 303 955)	(33 785)	(12 349)
Solde à la fin de l'exercice	306 678 420	297 944 621	307 411	298 891

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

20. CAPITAL SOCIAL

Le 6 septembre 2018, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2018, en date du 30 novembre 2018, en vertu de laquelle 759 800 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 7 598 000 \$. Le 6 septembre 2018, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2018, 449 475 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2013, pour une contrepartie au comptant de 4 495 000 \$.

Le 17 janvier 2018, les administrateurs ont résolu de racheter 2 193 000 actions ordinaires de classe B émises en 2005, 31 378 000 actions ordinaires de classe D-1 émises entre 2006 et 2010 et 429 000 actions privilégiées de classe A ayant les mêmes années de référence, pour une contrepartie au comptant de 34 000 000 \$. Le 17 janvier 2018, les administrateurs ont également déclaré un dividende déterminé de 15 780 000 \$. Ce dividende a été versé au comptant pour un montant de 2 297 000 \$ et sous forme d'actions ordinaires de classe P-100 au montant de 13 016 000 \$. Un solde de 467 000 \$ a été compensé auprès d'une filiale de la Société.

Le 7 septembre 2017, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2017, en date du 30 novembre 2017, en vertu de laquelle 710 610 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 7 106 000 \$. Le 7 septembre 2017, ils ont également résolu de racheter, le 30 novembre 2017, 466 094 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2012, pour une contrepartie au comptant de 4 661 000 \$.

Le 13 janvier 2017, les administrateurs ont résolu de racheter 11 919 000 actions ordinaires de classe B émises entre 2002 et 2005 et 215 000 actions privilégiées de classe A ayant les mêmes années de référence, pour une contrepartie au comptant de 12 134 000 \$. Le 13 janvier 2017, les administrateurs ont également déclaré un dividende déterminé de 10 768 000 \$. Ce dividende a été versé au comptant pour un montant de 5 384 000 \$ et sous forme d'actions ordinaires de classe P-100 au montant de 5 384 000 \$.

21. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation s'établit comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Débiteurs	(51 680)	(38 762)
Stocks	(96 489)	(24 930)
Frais payés d'avance	4 709	1 695
Créditeurs et charges à payer	53 045	34 116
Revenus reportés	16 261	22 944
Impôts sur l'excédent	(41 280)	(30 376)
Ristournes à payer	(480)	4 301
	(115 914)	(31 012)

22. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Contrats de location-exploitation

La Société loue des bâtiments, de l'équipement et du matériel roulant en vertu de contrats de location-exploitation à long terme, et a également pris des engagements à l'égard d'équipements informatiques et de logiciels. Les engagements minimums futurs de la Société pour ces contrats s'établissent à 104 658 000 \$ et se répartissent comme suit pour les prochains exercices :

2019 – 21 642 000 \$; 2020 – 17 979 000 \$; 2021 – 14 571 000 \$; 2022 – 10 825 000 \$; 2023 – 10 735 000 \$ et suivants – 28 906 000 \$.

b) Rachat des parts des actionnaires sans contrôle

Division viandes

Un groupe d'actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société, détenant 2,836 % des parts de cette filiale, bénéficie à compter du 31 décembre 2023, d'une option de vente de la totalité de ses parts à la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter ou d'exiger que sa filiale procède au rachat des parts. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en un maximum de quatre tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon les modalités du contrat. De plus, ce même groupe d'actionnaires sans contrôle bénéficie à compter du 31 décembre 2019 d'une option d'échange de ses actions dans un partenariat contre des parts de la filiale de la Société. Les parts ainsi acquises dans la filiale de la Société font également l'objet d'une option de vente, avec les mêmes modalités de rachat, effective à compter du septième anniversaire de leur émission.

Également, un autre groupe d'actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société, détenant 2,36 % des parts de cette filiale, bénéficie à compter du 1^{er} septembre 2020 d'une option de vente de la totalité de ses parts à la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter ou d'exiger que sa filiale procède au rachat des parts. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en un maximum de cinq tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon les modalités du contrat.

De plus, un autre groupe d'actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société, détenant 5 % des parts de cette filiale, bénéficie d'une option de vente de la totalité ou de 50 % de ses parts à la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter ou d'exiger que sa filiale procède au rachat des parts. Dans le cas où une option d'exercice partiel est levée, le rachat des parts résiduelles pourra être exercé à compter du cinquième anniversaire de la date du premier avis d'exercice partiel des parts. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en un maximum de deux tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon les modalités du contrat et ce, si les options sont exercées le ou avant le 30 octobre 2026, alors qu'elles le seront en un maximum de trois tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, si les options sont exercées après le 30 octobre 2026.

c) Réclamations et litiges

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue des causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

23. GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location-exploitation et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser un tiers pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à des garanties, à des pertes ou à des endommagements de biens et à des réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services.

Les notes 14, 16, 17 et 22 des états financiers consolidés fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location de biens mobiliers et immobiliers signés par la Société et par l'intermédiaire de ses filiales comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneurs, à indemniser les bailleurs en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en juillet 2039. La nature de ces ententes varie selon les contrats, de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total qu'elle pourrait être appelée à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit d'événement faisant en sorte que la Société ait à verser un montant appréciable en vertu de ce type d'entente. Par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance de biens pour ces situations potentielles.

Contrats de cautionnement

La Société s'est engagée, par voie de lettres de crédit auprès d'institutions financières et de compagnies d'assurance, à l'égard d'obligations totalisant 29 715 000 \$ au 27 octobre 2018 [27 076 000 \$ en 2017]. De même, la Société s'est engagée, par voie de lettres de confort auprès d'institutions financières et de fournisseurs à l'égard de cautionnements à des intérêts dans des partenariats et à des filiales. Le solde de ces montants dus au 27 octobre 2018 s'élève à 60 651 000 \$ [43 259 000 \$ en 2017]. L'engagement de la Société à l'égard des montants dus est de racheter les stocks, lesquels totalisent 57 907 000 \$ au 27 octobre 2018 [51 992 000 \$ en 2017].

Aux 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

24. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses affaires, la Société fait appel à divers instruments financiers dérivés tels que des contrats de change, des contrats à terme et des options sur le prix des marchandises et des devises ainsi que des swaps de devises afin de minimiser les risques découlant des fluctuations des taux de change et des prix des marchandises. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de gestion des risques.

Contrats de change et swaps de devises

Le tableau suivant présente les montants engagés, aux dates de présentation de l'information financière, dans des contrats de change et des swaps de devises s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an :

Type	Pays	Montant nominal en devises [en milliers]	Taux de change moyen	
			2018	2017
Vente	États-Unis	40 332 \$ US [48 184 \$ US en 2017]	1,3054	1,2587
Vente	Japon	3 913 646 ¥ [3 619 334 ¥ en 2017]	0,011630	0,011110
Vente	Australie	8 179 \$ A [4 324 \$ A en 2017]	0,9572	0,9852
Achat	Europe	6 375 € [-€ en 2017]	1,4910	-

Contrats à terme, options et swaps sur le prix des marchandises et de devises

La Société a conclu des contrats d'achat et de vente fixant le prix de divers grains avec ses clients, dont l'échéance est entre un an et deux ans. Au 27 octobre 2018, les montants nets engagés représentent 32 950 000 \$ [55 514 000 \$ en 2017]. La Société a comptabilisé un gain de 8 069 000 \$ [718 000 \$ en 2017] relativement à la fluctuation du coût des grains à l'état des résultats consolidé. La Société a également conclu des contrats à terme sur le prix de divers grains et de devises et des swaps de devises, dont l'échéance est entre un an et deux ans, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du coût des grains. Au 27 octobre 2018, les montants nets engagés représentent 152 673 000 \$ [83 426 000 \$ en 2017]. La Société a comptabilisé un gain de 1 725 000 \$ [4 203 000 \$ en 2017] à l'état des résultats consolidé.

La Société a conclu des contrats à terme sur le prix des marchandises, soit le prix du porc et de l'engrais, et sur des devises, dont l'échéance est inférieure à un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du prix. Au 27 octobre 2018, les montants nets engagés représentent 61 709 000 \$ [63 413 000 \$ en 2017]. La Société a comptabilisé un gain de 550 000 \$ [une perte de 146 000 \$ en 2017] à l'état des résultats consolidé relativement à ces contrats. La Société a également conclu des options sur le prix du porc, des grains et des devises, dont l'échéance est inférieure à un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du prix. La Société a comptabilisé une perte de 67 000 \$ [354 000 \$ en 2017] à l'état des résultats consolidé. La juste valeur de ces options diminue les actifs financiers de 544 000 \$ [584 000 \$ en 2017].

Swap de devises sur la dette

Afin de gérer les risques liés à la variation du taux de change, la Société utilise des instruments financiers dérivés pour fixer en dollars canadiens les versements sur les dettes libellées en dollars US. Au 27 octobre 2018, une avance d'une valeur de 168 900 000 \$ US [32 000 000 \$ US en 2017] a ainsi fait l'objet d'une relation de couverture par le biais d'une entente de swap de taux de change. Cet instrument financier permet de couvrir l'impact de la variation du taux de change sur une dette libellée en dollars canadiens de 220 000 000 \$ [40 000 000 \$ en 2017].

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

24. INSTRUMENTS FINANCIERS

b) Juste valeur des instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir (ou payer) pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice. Les cours obtenus des banquiers de la Société sont comparés aux cours affichés par les marchés financiers à la fermeture.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est la suivante :

Dérivés	2018 \$	2017 \$
Dérivés désignés comme relations de couverture		
Contrats de change et swaps de devises	(377)	(1 559)
Autres dérivés		
Contrats à terme sur le prix des marchandises et options – actifs	29 036	17 594
Contrats à terme sur le prix des marchandises et options – passifs	(18 912)	(13 403)
	10 124	4 191

Aucun montant n'a été comptabilisé, relativement à l'inefficacité des relations de couverture, dans l'état des résultats consolidé pour les exercices 2018 et 2017 relativement aux contrats de change et aux swaps de devises.

c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une partie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations et qu'il en résulte pour la Société une perte financière. L'exposition maximale au risque de crédit pour la Société correspond à la valeur comptable des instruments financiers suivants :

Prêts et créances

Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Afin de se prémunir contre les pertes financières liées au crédit accordé, la Société a une politique déterminant les conditions de crédit pour les diverses sphères d'activités. Les limites de crédit sont établies spécifiquement par secteur et par client et elles sont revues périodiquement. La Société établit la provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. De plus, la Société détient des sûretés pouvant lui accorder un recours en cas de défaut, sur des actifs et placements de certains clients. La Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime, en raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité.

Dérivés

Le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés est limité aux gains non matérialisés, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. Toutefois, la Société estime que le risque de telles inexécutions est faible, compte tenu qu'elle ne traite qu'avec des institutions financières hautement cotées.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses engagements liés à ses passifs financiers.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions financières détaillées ainsi qu'en élaborant un plan stratégique des acquisitions à long terme. La gestion de la trésorerie à un niveau consolidé requiert une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues à partir de projections de la situation financière consolidée de la Société. Le risque de liquidité est évalué en fonction des volatilités historiques, des besoins saisonniers, des obligations financières à court terme et des engagements de la dette à long terme.

Risque de marché

Risque de change

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change, des swaps de devises et des options sur le prix des devises.

Les principaux risques de change de la Société sont couverts par une trésorerie centralisée. Les risques de change sont gérés conformément à la politique de gestion du risque de change. L'objectif visé par la politique est de protéger les profits d'exploitation de la Société en éliminant l'exposition à la fluctuation de change. La politique en matière de change interdit toute opération à des fins de spéculation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt afférent aux actifs et passifs financiers découle des variations des taux d'intérêt que la Société pourrait subir. La Société estime que les billets à recevoir, les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les obligations découlant des contrats de location-acquisition et la dette à long terme portant intérêts à des taux variables présentent un risque de flux de trésorerie compte tenu que la Société pourrait subir les incidences négatives en cas de variation des taux d'intérêt.

La gestion de la trésorerie centralisée vise à apparier et à orchestrer la combinaison appropriée de dettes à intérêt fixe et à intérêt variable pour minimiser l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt.

Autres risques de prix

Risques associés à la volatilité des prix des marchandises

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs externes à la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de prix de ces marchandises, elle utilise des contrats à terme et des options sur le prix des marchandises.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

25. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la Société effectue des transactions avec ses partenariats et ses entités sous influence notable. Ces transactions, mesurées à leur valeur d'échange, se résument comme suit :

	2018 \$	2017 \$
État des résultats consolidé		
Produits	513 250	420 302
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	206 649	220 032
Résultats des autres placements	1 613	1 503

	2018 \$	2017 \$
Bilan consolidé		
Débiteurs	104 557	60 223
Placements	76 772	74 562
Créditeurs et charges à payer	64 125	28 589
Revenus reportés	34 797	33 600

Les placements se détaillent comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Avance, portant intérêts au taux de 15 %, sans modalité de remboursement	8 421	8 421
Avances, portant intérêts aux taux de 0 % et 5 %, sans modalités de remboursement	7 118	7 442
Avances et billets à recevoir, portant intérêts au taux préférentiel majoré de 0,5 % à 2 %	948	829
Avances, ne portant pas intérêts, sans modalités de remboursement	5 285	2 870
Avances et billets à recevoir, portant intérêts au taux préférentiel pour un maximum de 4 %	45 000	45 000
Actions privilégiées	10 000	10 000
	76 772	74 562

26. ACQUISITIONS DES PARTS D'UNE PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE D'UNE FILIALE

Le 7 mars 2013, un des groupes d'actionnaires sans contrôle d'une filiale de la Société a exercé son option de vente de la totalité de ses parts à la Société, qui a l'obligation de les racheter. Le prix d'achat d'un montant de 129 178 000 \$ est versé en un maximum de onze tranches annuelles et au plus tard le 15 août 2023, selon une entente de rachat prédéterminée dont les modalités sont définies dans la convention de société de la filiale, ou plus rapidement, selon la volonté de la Société, plus une considération équivalente au taux de base d'une institution financière moins 1 % sur les tranches non acquises.

La première tranche a été acquise le 20 juin 2013 pour une considération totale de 20 018 000 \$. Au cours de l'exercice 2014, la Société n'a pas procédé à l'acquisition de parts en vertu de la convention de société. Une deuxième tranche a été acquise le 15 août 2015, pour une considération totale de 26 925 000 \$. Une troisième tranche a été acquise le 15 août 2016, pour une considération totale de 27 366 000 \$. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en réduction de la réserve pour un montant de 9 129 000 \$ et la participation ne donnant pas le contrôle a été diminuée de 18 237 000 \$.

Le 27 septembre 2015, la convention de société de cette filiale a été refondue et mise à jour afin de refléter les changements dans l'actionariat de la filiale de la Société. La convention stipule que la Société s'est engagée à procéder à l'achat par anticipation de parts à chacun des versements de distributions par la filiale, selon les modalités définies dans la convention. Ainsi, une quatrième tranche a été acquise le 31 mars 2017. De plus, le 22 septembre 2017, une entente de convention de vente a été établie entre le groupe d'actionnaires sans contrôle de la filiale et la Société, suite à laquelle les parties ont convenu de déterminer les modalités et le prix d'achat de la cinquième tranche. Ces deux tranches ont été acquises pour une considération totale de 28 544 000 \$. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en réduction de la réserve pour un montant de 9 810 000 \$ et la participation ne donnant pas le contrôle a été diminuée de 18 734 000 \$.

La convention de société de cette filiale a été amendée et stipule que les parts résiduelles ont cessé d'être assujetties aux obligations d'achat de la Société et de vente par ce groupe d'actionnaires à partir du 31 octobre 2017.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

27. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Division viandes

Le 26 novembre 2018, la Société a acquis par l'entremise de sa filiale Olymel s.e.c. la totalité des actions dans une entreprise œuvrant dans le secteur des viandes pour une contrepartie de 250 000 000 \$, sous réserve de certains ajustements. La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés sera établie au cours de l'exercice se terminant le 26 octobre 2019, à titre de comptabilisation initiale de la transaction, compte tenu du délai restreint entre la date d'acquisition et la date de mise au point définitive des états financiers consolidés. L'acquisition a été financée à même la facilité de crédit de la dette à long terme de la Société.

Division agricole

Le 19 novembre 2018, la Société a acquis la totalité des actifs d'une entreprise œuvrant dans le secteur agricole pour une contrepartie de 44 828 000 \$, sous réserve de certains ajustements. La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés sera établie au cours de l'exercice se terminant le 26 octobre 2019, à titre de comptabilisation initiale de la transaction, compte tenu du délai restreint entre la date d'acquisition et la date de mise au point définitive des états financiers consolidés. L'acquisition a été financée à même la facilité de crédit de la dette à long terme de la Société.

La Coop fédérée

Le 20 décembre 2018, la Société a procédé à la vente de l'immeuble abritant le siège social. Cette immobilisation était présentée à titre d'immobilisation corporelle destinée à la vente au 27 octobre 2018, dégageant un gain net sur disposition d'actifs de 13 285 000 \$.

Le 16 janvier 2019, les administrateurs ont résolu de racheter 10 253 000 actions ordinaires de classe D-1 émises en 2010 et 2011 et 16 000 actions privilégiées de classe A, ayant les mêmes années de référence, pour une contrepartie au comptant de 10 269 000 \$.

Le 16 janvier 2019, les administrateurs ont également déclaré un dividende déterminé de 11 179 000 \$. Ce dividende sera versé au comptant pour un montant de 5 590 000 \$ et sous forme d'actions ordinaires de classe P-100 au montant de 5 589 000 \$.

28. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2017 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 2018.

Rétrospective financière – Non auditée

	Partie II Normes comptables pour les entreprises à capital fermé								Partie V Normes comptables pré-basculement	
	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Exploitation <i>[en milliers de dollars]</i>										
Produits	6 515 972 \$	6 271 772 \$	6 335 219 \$	5 991 969 \$	5 376 073 \$	5 185 952 \$	4 947 409 \$	4 442 438 \$	3 947 871 \$	3 919 963 \$
Frais financiers	22 601	17 764	26 625	27 473	24 688	13 107	12 063	11 100	10 083	14 683
Amortissements (excluant les coûts de transaction)	93 368	81 445	83 610	77 688	59 860	53 628	51 637	54 355	56 698	53 710
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	210 725	351 228	275 438	95 702	73 806	23 727	96 585	92 686	36 077	53 346
Ristournes	42 400	88 000	55 000	35 000	25 000	73	32 216	36 500	11 500	15 000
Impôts sur l'excédent	32 914	65 273	60 730	16 213	11 719	4 859	10 476	11 914	5 854	10 746
Excédent net attribuable aux membres de la Société	115 614	168 349	151 569	44 489	37 087	18 795	39 649	31 652	18 723	27 600
Situation financière <i>[en milliers de dollars]</i>										
Fonds de roulement***	553 559 \$	414 274 \$	415 280 \$	(6 346) \$	274 029 \$	206 559 \$	212 606 \$	170 068 \$	92 898 \$	191 178 \$
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	1 020 130	828 589	750 551	690 653	501 739	495 061	446 903	459 458	454 586	459 860
Total de l'actif	3 261 469	2 666 990	2 450 589	2 298 308	1 737 587	1 615 048	1 517 054	1 393 285	1 291 237	1 221 516
Actions privilégiées et avoir	1 480 827	1 285 250	961 809	761 635	702 473	594 107	590 372	457 121	440 518	412 482
Ratios financiers										
Ratio du fonds de roulement***	1,6	1,5	1,6	(0,99)	1,5	1,3	1,4	1,3	1,2	1,4
Couverture des intérêts*	10,3	20,8	11,3	4,5	4,0	2,8	7,8	8,2	4,6	4,6
Ratio d'endettement***	31:69	23:77	37:63	47:53	33:67	29:71	24:76	36:64	36:64	36:64
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent*/produits	3,2 %	5,6 %	4,3 %	1,6 %	1,4 %	0,5 %	1,7 %	1,8 %	0,9 %	1,4 %
Réserve et surplus d'apport/ actions privilégiées et avoir**	53,4 %	55,0 %	57,3 %	50,5 %	50,8 %	55,6 %	55,5 %	68,7 %	72,8 %	73,2 %
Actions privilégiées et avoir**/ total de l'actif	45,4 %	48,2 %	39,2 %	33,1 %	40,4 %	36,8 %	38,9 %	32,8 %	34,1 %	33,8 %
Nombre d'employés	14 020	13 150	12 541	12 211	10 202	9 984	9 583	9 662	10 429	11 336

* Aux fins des calculs des ratios, les participations ne donnant pas le contrôle sont incluses dans l'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent.

** Aux fins des calculs des ratios pour les exercices avant 2011, le cumul des autres éléments du résultat étendu est exclu ainsi que les instruments financiers y afférents. De plus, les participations ne donnant pas le contrôle sont exclues du calcul de l'avoir.

*** La facilité de crédit est considérée dans le calcul de ce ratio en 2015, afin de se conformer à la présentation adoptée dans les états financiers consolidés.

Rejoignez notre communauté

lacoop.coop |  |  |  | 

La Coop fédérée
9001, boul. de l'Acadie
Bureau 200
Montréal (Québec) H4N 3H7
Téléphone : 514 384-6450
Télécopieur : 514 858-2025

Site Web : lacoop.coop

*The English-language version of this report is available on
La Coop fédérée's website (www.lacoop.coop/annualreport).
Copies may also be obtained from the
Communications Department at 514 384-6450.*

Dans le présent rapport annuel, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Contenu rédactionnel

*Secrétariat général, développement durable
et affaires coopératives*
Jean-François Harel
Guylaine Gagnon
Patrick Dupuis
Marianne Lavoie

Communications, affaires publiques et image de marque
Ben Marc Diendéré
Nicolas Poirier-Quesnel
Marie-Hélène Cliche

Direction artistique, graphisme et impression

Services graphiques
Michaël Guimond
Suzanne Turcot
François Michaud

Service imprimerie
Pierre Cyr

Photographies
Karine Kalfon
Christophe Champion
Patrick Palmer
Jean-François Lemire
Martine Doyon

Séparation des couleurs et impression
L'Empreinte

Visionnez le rapport annuel, version numérique à l'adresse
www.lacoop.coop/rapportannuel



La Coop
 **fédérée**



ADAPTER NOS MOYENS AU MONDE DE DEMAIN

La Ferme Petite-Anse inc.
Finaliste Prix établissement
et transfert de ferme
La Coop 2018-2019

